

# A.I.R.E.

*Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence*

affiliée au **Basic Income Earth Network**

Siège social : c/o Futuribles International – 55 rue de Varenne – 75007 Paris  
Secrétariat : AIRE – 33 avenue des Fauvettes – 91440 Bures-sur-Yvette

Lettre de liaison n° 62

Automne 2009

## Sommaire

<input type="checkbox"/>	<b>2<sup>re</sup> partie du condensé du livre « Une clémente économie : au-delà du revenu d'existence » de Yoland Bresson</b>	
	<b>Vers une société libérale et fraternelle</b>	<b>2</b>
	<i>Jean-Paul Brasseur<sup>1</sup></i>	
	1 - <i>L'évolution consciente</i>	4
	2 - <i>Humaniser l'avenir</i>	10
<input type="checkbox"/>	<b>3<sup>e</sup> partie du condensé du livre « Une clémente économie : au-delà du revenu d'existence » de Yoland Bresson</b>	
	<b>La métamorphose</b>	<b>14</b>
	1 - <i>Le capital humain dans l'économie</i>	15
	2 - <i>Qu'est-ce qui est échangé ?</i>	15
	3 - <i>Le présent du futur</i>	16
<input type="checkbox"/>	<b>IV<sup>e</sup> partie – Financement du revenu d'existence pour la France</b>	<b>20</b>
	1 - <i>Modèle transitoire de financement en 5 ans</i>	20
	2 - <i>Modèle de financement après 5 ans de transition</i>	20
<input type="checkbox"/>	<b>Annexe</b>	<b>21</b>
<input type="checkbox"/>	<b>Vie de l'association</b>	<b>22</b>

1. La présente lettre de liaison reprend la suite du condensé réalisé par Jean-Paul Brasseur, responsable de Vivant Europe, de l'ouvrage de Yoland Bresson « Une clémente économie : au-delà du revenu d'existence ». (cf. la lettre de liaison n° 61 relative à la première partie du condensé).

Directeur de la publication: Jacques Berthillier

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison: 30 €/an (4 numéros)  
par chèque à l'ordre de A.I.R.E.

L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

Courriel: [contact.aire@wanadoo.fr](mailto:contact.aire@wanadoo.fr) - Site: [www.revenudexistence.org](http://www.revenudexistence.org)

## Condensé<sup>1</sup> du livre de Yoland Bresson<sup>2</sup>

### Une clémente économie : « Au-delà du revenu d'existence »

(Suite)

1. Ce travail a été réalisé par Jean-Paul Brasseur, responsable de Vivant-Europe et vérifié par Yoland Bresson.

2. Professeur Émérite d'économie. L'ouvrage : « Une clémente économie au-delà du revenu d'existence » est paru aux éditions « l'Esprit Frappeur » 2008 .

## II. Vers une société libérale et fraternelle

Nos sociétés sont en pleine métamorphose. Leurs mutations font peur. Des résistances tirent vers le passé idéalisé, mais rien n'y fera. La transformation est en route et nos concitoyens devront, bon gré mal gré, en devenir les nouveaux architectes. Ils devront anticiper c'est-à-dire contrôler le présent et orienter l'avenir. En 8000 ans d'histoire, l'humanité s'est initiée à la révolution néolithique par l'organisation de son agriculture et de son industrie. Elle a lutté ainsi contre la rareté matérielle, à commencer par les ressources alimentaires. Le résultat est maintenant acquis. Nous sommes aujourd'hui capables de produire « **de tout en trop** » grâce à une lente mais efficace organisation productive, au marché de plus en plus large et mondialisé, à la monnaie comme moyen d'échange (anonyme), au salariat et au capitalisme qui a réuni ces derniers siècles les forces financières nécessaires pour parvenir à un tel résultat bénéfique... Malheureusement, cette production ne profite qu'à une petite fraction de l'humanité. Progressivement, au nom de l'individualisme, la dimension économique (la relation aux choses) a supplanté la dimension sociologique (la relation aux hommes). A la source d'un grand développement matériel, l'individualisme a engendré aussi une mutation majeure à savoir : **le contrat de travail**. Ce contrat détermine, juridiquement parlant, la relation entre deux individus reconnus libres. de là est né le salariat qui, aujourd'hui, a atteint une sorte de perfection mais aussi sa limite parce que le plein emploi appartient au passé. Le travail devient une marchandise pour l'industrie qui paie un salaire dont le taux est fixé par le propriétaire de l'outil de travail. Le contrat à durée indéterminée (C.D.I.) s'impose à tous comme le moyen d'assurer au patron un travail régulier, (bien qu'il puisse rompre ce contrat à tout moment) et au travailleur, un salaire garanti lié à ce travail. Cette sécurité relative attira les gens de la campagne vers la ville où la monnaie devient reine. Ainsi le travail salarié est devenu « emploi » et

**l'emploi salarié est devenu le mode préférentiel d'obtention d'un revenu en monnaie**, c'est-à-dire la reconnaissance d'une existence économique et sociale. Tout est alors en place pour que le processus de la chaîne des échanges s'allonge. On produit ici pour vendre ailleurs et une mobilité commerciale se développe au niveau mondial. Toute marchandise fabriquée, étant elle-même le résultat final d'une chaîne d'opérations successives, tout service presté, sont évalués par le marché en une suite **d'échanges qui sont en fait des échanges de temps**. Ainsi **le prix du temps reste la contrepartie d'un contrat personnel et la source d'un revenu individuel**. Attention, cette organisation salariale, où chacun trouve sa place et touche un salaire, **n'est parfaite qu'avec le plein emploi**. Trouver un emploi reste vital pour ne pas se marginaliser, mais en même temps, impossible dans certains cas. De plus, vu l'allongement de la chaîne d'échanges de temps, il est difficile de juger si la rétribution est équitable par rapport à la richesse globale. Le marché concurrentiel est parfaitement aveugle et brutal. Il soumet les prix et les salaires aux aléas de la conjoncture et le salarié est alors plongé dans une **insécurité permanente**. Que de luttes syndicales et de réformes législatives pour corriger cela ! Les conquêtes sociales et les choix collectifs ont permis des « acquis sociaux » devenus incontournables dans notre culture et auxquels nos concitoyens sont très attachés. Pour cause de maladie par exemple, de vieillesse, de jeune âge ou de manque d'offre de travail, il a fallu inventer **un système de redistribution des revenus**. Pour ce faire, l'Etat **ponctionne les revenus des actifs salariés** via des contributions salariales et patronales **pour les donner aux inactifs**. Cette organisation salariale n'est viable qu'en cas de quasi plein emploi pour en assurer l'équilibre financier. Voilà pourquoi l'objectif du plein emploi résonne comme une incantation, un appel au secours... **en vain** ! En réalité, le système porte en lui-même le germe de sa perte, puisqu'il fait

retomber tout le poids de la redistribution sur les seuls actifs qui sont tributaires de la décision patronale pour la création de leur emploi et donc de leur revenu. Avec la montée du chômage structurel, il a fallu ponctionner de plus en plus les actifs pour couvrir les besoins de la redistribution. La hausse du coût salarial a incité les patrons à licencier. **Le cercle vicieux est ainsi installé !** Aussi, les inégalités s'amplifient et les bas salaires deviennent des salaires de misère, pendant que des privilégiés et des dirigeants affichent des revenus exorbitants... Le peuple ne comprend plus où est la règle qui légitime l'attribution des revenus. Tout devient en cette matière à la fois opaque dans sa justification et connu grâce à l'information. La tentation est de se crisper sur les acquis sociaux antérieurs. Cela pousse à légiférer, à contraindre les dérives du marché, à multiplier les interdits et à réduire la liberté. La régulation devient rigidité et empêche l'adaptation à un environnement en pleine mutation. En fait, la fin du salariat est programmée. **Le plein emploi ne reviendra plus pour deux raisons :**

1. Vu la mondialisation, nous sommes en concurrence permanente : beaucoup d'emplois sont créés ailleurs et détruisent ceux d'ici.
2. Vu les charges et les prélèvements avec lesquels on finance la redistribution, les employeurs robotisent et informatisent.

La redistribution n'empêche pas la montée des exclus qu'il faut soutenir avec des moyens financiers qui se réduisent, puisque le nombre d'actifs diminue et donc aussi les prélèvements. **En fait, notre modèle social se défait.** Le processus est dévastateur. Une autre organisation sociale doit inévitablement apparaître. Cette organisation ne sortira pas du néant car notre société a des acquis définitifs tels que la primauté de l'individu, le marché, la liberté d'exprimer ses préférences et d'orienter les compétences, les talents et les attentes, le contrat comme norme juridique et la démocratie comme mode de choix politique. Ces acquis constitueront les fondements inébranlables de toute nouvelle organisation de la société. Jusqu'à présent, dans l'organisation économique, il y a adéquation entre le prix du travail effectué et le revenu de la personne. **Désormais**, dans une nouvelle configuration que nous proposons, **il faudra distinguer le revenu du travail individuel de celui provenant de la plus value collective**<sup>1</sup> engendrée par les échanges commerciaux et qui est redistribué selon des critères à déterminer. Il s'en suivra que le revenu de chaque individu sera composé de deux parts :

1. la rétribution de son temps de travail dans la production de biens et de services, inégale suivant les

compétences personnelles et la loi de l'offre et de la demande ;

2. une quote-part égale pour tous de la richesse collective, somme de tous les échanges commerciaux (P.I.B.).

Le salarié touchera deux revenus avec lesquels il consomme ou épargne comme il l'entend. Le coût du travail pour l'employeur s'identifie au prix du temps presté par le salarié. Il continue à faire l'objet d'un contrat librement conclu entre deux parties. Ce coût du travail est versé par l'employeur au salarié, mais à la différence du salariat, ce dernier ne correspond qu'à une partie du revenu perçu par le travailleur. Une question se pose alors : **Comment distribuer la richesse commune, la répartir sous la forme de revenus individuels réguliers ?** Il revient en tout cas à la communauté de fixer démocratiquement « la règle de partage ». Dans cette nouvelle organisation, à la différence du salariat, le prix du travail sur le marché ne correspond plus uniquement au revenu global du travailleur. Ce dernier dépend aussi de la règle de partage instituée. Demain, cette règle pourra être transparente, évolutive et révisable. Bien sûr, la liberté commune de choisir clairement « la règle de partage » n'oblige pas à un big-bang, loin s'en faut... De même que le salariat s'est lentement perfectionné, « la règle de partage instituée » ne cessera d'évoluer, autorisant même des retours vers moins d'égalité après des avancées jugées trop vives. **Cette règle de partage suppose apprentissage et adaptation à l'environnement économique et social.** Nous allons montrer comment poser les premiers jalons pour ouvrir les voies d'un début d'évolution « **en conscience** » afin d'enclencher un processus vertueux par lequel la société et les individus pourraient s'améliorer mutuellement. Il va sans dire que l'orientation de ce processus est celle d'une recherche constante de liberté et d'égalité. La devise républicaine intégrale est « **Liberté, Égalité, Fraternité** ». Donner réalité à cette fraternité au niveau de toute la société n'est pas chose aisée. Par facilité ou dépit, on a remplacé le mot fraternité par « solidarité ». Cette solidarité, souvent compassionnelle, n'est-elle pas un moyen d'éviter de s'interroger sur l'absence de fraternité ou sur notre impuissance à lui donner forme ? **Etre frères**, c'est être issu d'une même origine, génétique ou religieuse, et se reconnaître comme tels. Si la fraternité relève du sentiment et appartient à l'intime, elle peut cependant être proclamée et s'exprimer à l'échelle de la société, voire même celle de l'humanité tout entière, en vue d'une « **Fraternité Universelle** » l'expérience, nous constatons que nos relations humaines sont **conflictuelles** de par le choc entre nos libertés respectives mues par nos « ego » respectifs. C'est ici qu'intervient la **Justice** pour

1. Plus value – PIB : Le Produit intérieur brut ou P.I.B. est défini comme étant la somme des valeurs ajoutées réalisées à l'intérieur d'un pays par l'ensemble des branches d'activité auxquelles on ajoute la TVA et les droits de douane, pour une période donnée, indépendamment de la nationalité des entreprises qui s'y trouvent.

garantir l'égalité.<sup>2</sup> Mais cette égalité posée n'élimine pas les différences. C'est donc l'équité<sup>3</sup> qui compensera les inégalités. Elle sert de complément à la Justice. La justice ne suffit pas à harmoniser les libertés. Elle n'épuise pas la relation que j'entretiens éventuellement avec autrui. **Comment alors garantir, que dans ma liberté agissante, je respecte et satisfasse la liberté de l'autre?** L'ego est généralement plus fort que tout. Et même si l'individu, pris de remords devant «son frère» moins bien loti, s'efforce d'atténuer la différence, que d'erreurs et de blessures sont ressenties malgré les bonnes intentions ! Combien de services, voire de dons, sont mal reçus, non seulement parce qu'ils obligent le bénéficiaire, mais aussi parce qu'ils peuvent l'inférioriser et qu'ils sont pris pour de la condescendance. Mais dans le cas d'une fraternité authentique, chacun est autorisé à vivre une égale et réciproque liberté. On découvre ainsi que «**la Solidarité est à la Fraternité ce que l'équité est à la Justice.**» La solidarité compense le manque de fraternité, comme l'équité compense l'injustice. La fraternité authentique impose qu'aucun membre de la fratrie ne soit exclu du partage équitable de la richesse collective. Organiser la nouvelle société sur ce principe exige donc :

1. que la société soit définie comme une fratrie,
2. que les limites en soient précisées,
3. que soit calculée correctement la richesse collective (P.I.B.),
4. que les règles de partage soient transparentes et fixées par consensus.

Dissocier les revenus de la production de ceux de la redistribution permet à la fois, d'encourager le plein exercice de la liberté individuelle dans un marché concurrentiel et **d'institutionnaliser la Fraternité** par une règle de partage, transparente et communément élaborée et acceptée par tous les membres de la société. Nous ouvrirons ainsi l'écrin dans lequel la fraternité

pourrait s'épanouir et nous faire ainsi entrevoir l'aube d'un monde fraternel.

## 1. L'évolution consciente

La nature a su spontanément créer de «l'extrêmement beau», du «très harmonieux», de «l'adapté remarquable» au cours de son évolution au point que l'on peut s'interroger. Pouvons-nous faire aussi beau, aussi durable, ou souillerons-nous, détruirons-nous ce merveilleux décor? **L'esthétique est notre seul recours.** Elle a déjà, dans le passé, été appelée au secours par les poètes et les sages contre la violence exercée sur la nature pour en découvrir ses secrets. Pourtant, rien n'empêche l'homme de créer du neuf tout en préservant l'harmonie et la beauté. Il ne peut espérer y parvenir que s'il relève simultanément le défi du social. En effet, si les êtres humains continuent à subir leur sort, emportés par un processus dont ils sont cependant les acteurs, ils risquent de rester inconscients face aux grands bouleversements qui risquent de se produire au détriment de l'homme lui-même. C'est pourquoi, au-delà de la peur face à l'avenir, **vient le temps de la «génétique sociale», le temps de l'organisation, voulue, consciente d'une société démente,** adaptée au défi que l'humanité s'est donné à elle-même et qu'elle doit surmonter dans la sérénité. **L'Esthétique** constatée dans la nature doit s'associer à l'Éthique. **L'Éthique** est au social ce que l'Esthétique est à la nature. L'Éthique commande à la «**Génétique sociale**», sélectionne le Bien et nous préserve de résultats monstrueux.

La génétique sociale ne doit servir que les valeurs éthiques et avancer avec précaution **vers plus de liberté, plus d'égalité et plus de fraternité.** Nous sommes prêts à naître à une évolution consciente. Voilà la conviction que je voudrais faire partager. Notre maîtrise de la nature nous montre le chemin d'une maîtrise sociale par le biais d'une génétique qui lui est propre.

### *A. Nature connue. Nature maîtrisée. Nature transformée.*

Paul-Michel Foucault<sup>4</sup> affirmait que les sciences humaines sont d'apparition toute récente dans la généalogie de nos recherches, ce que chacun semble admettre. Il ajoute qu'elles sont nées d'une mutation intérieure à notre culture qui aurait fait de l'homme un objet de savoir. Je m'interroge. Nos pseudo-nouveautés ne seraient-elles pas des redites? Le Nouveau existe-il vraiment? Il paraît évident à tous que la découverte de l'ADN est tout à fait neuve. Et cependant, au vu des 64 hexagrammes, ordonnés sur un cercle du Yi

2. **L'égalité** est l'état, la qualité de deux choses égales ou ayant une caractéristique identique (égalité d'âge, de taille ...). Pour l'être humain, l'égalité est le principe qui fait que les hommes doivent être traités de la même manière, avec la même dignité, qu'ils disposent des mêmes droits et sont soumis aux mêmes devoirs.

3. **L'équité** est un sentiment de justice naturel et spontané, fondée sur la reconnaissance des droits de chacun, sans qu'il ne soit nécessairement inspiré par les lois en vigueur. Ce sentiment se manifeste, par exemple, lorsqu'on doit apprécier un cas particulier ou concret sans se laisser guider par les seules règles du droit. C'est une forme de justice qui prend plutôt en considération l'esprit de la loi que la lettre pour en tempérer les effets ou la faire évoluer si, comme dit Aristote, «elle se montre insuffisante en raison de son caractère général.» L'équité est donc un état d'esprit qui veut aller au-delà de ce qui est juste sur le plan légal et peut donc s'opposer à la loi lorsque celle-ci présente des lacunes ou s'avère inadaptée, voire injuste. L'équité est sous-tendue par un principe de justice non-écrit, antérieur aux lois et supérieur à celles-ci. Il est donc très difficile de définir ce qui est équitable. En matière politique ou économique, l'équité est le principe qui conduit à corriger des inégalités que subissent des personnes ou des groupes défavorisés (exemple: le commerce équitable). En matière sociale, une répartition équitable ne correspond pas à l'égalité au sens strict. C'est une «juste mesure», un équilibre qui permet de rendre acceptable une forme d'inégalité lorsque l'égalité ne serait pas acceptable.

4. Né le 15 octobre 1926 à Poitiers et mort le 25 juin 1984 à Paris, est un philosophe français. Il fut, entre 1970 et 1984 titulaire d'une chaire au Collège de France à laquelle il donna le titre d'Histoire des systèmes de pensée.

King chinois, vieux de milliers d'années, nous constatons une similitude spectaculaire avec nos cartes génétiques. Comment avons-nous pu voyager de l'intuition chinoise à notre science contemporaine pour redécouvrir, de façon manipulable, les profonds secrets cachés de la nature ?

Le génie serait moins de découvrir que de retrouver le connu en étant capable de le porter à la connaissance de ses contemporains **dans un langage compréhensible et dans une forme utile**. La nature s'expose et se livre à nos sens. Pas à pas, les hommes ont cherché à ordonner cette nature par un discours mythique jusqu'à ce que les philosophes grecs s'emparent du sujet. La nature se présente à nous, non seulement comme un état, mais aussi comme un processus qui permet de naître, de grandir, de se transformer et de mourir. Comprendre la nature, c'est en dévoiler les causes qui produisent de telles manifestations. L'homme pour sa part se manifeste par la création de formes mais, à la différence de la nature qui crée d'elle-même de l'intérieur, l'art créateur exige un agent extérieur. C'est l'homme ici qui en fait office. Voulant dévoiler les secrets de la nature, les philosophes et poètes grecs plongent leur regard dans le fond mythique de l'humanité pour en faire surgir, au nom de la rationalité, **une physique théologique**. Ils en conclurent que la source cachée du déploiement naturel est le monde divin. Les dieux sont élevés au rang d'acteurs agissant derrière toutes les manifestations mondaines. **Platon dira** : « *Je poserais que les œuvres dites de nature sont l'œuvre d'un art divin et celles que les hommes composent avec elles, œuvres d'art humain.* » **Aristote** ajoutera : « *Dieu et la nature ne font rien en vain.* » Il y a donc une méthode et une finalité à découvrir. Et **Sénèque** : « *Qu'est-ce que la nature, sinon Dieu lui-même et la raison divine immanente au monde en sa totalité et en ses parties ?* »

**Quelle attitude adopter face à cette physique théologique ?**

Chez les Anciens, il en existe trois :

1. Pour **Socrate**, il est vain de chercher à dévoiler les secrets divins de la nature. La philosophie doit s'attacher à la vie humaine, **à la morale et à la sagesse**.
2. Pour les **stoïciens**, il faut sortir de l'allégorie religieuse et admettre que l'on ne puisse pas changer ces phénomènes physiques qui se déroulent de manière **rigoureuse, selon un programme prédéterminé**, à partir d'un processus dynamique, selon un modèle quasi biologique appelé « raison séminale ».
3. Pour les **néoplatoniciens** (principalement **Porphyre**), au moment de la première expansion du christianisme, la source divine est réelle et les mythes, spécialement platoniciens, sont la voie d'accès vraisemblable à la connaissance du monde supérieur. **Les néoplatoniciens croient que les**

**dieux ont créé le monde visible, mais qu'ils se cachent au regard des hommes**. Pour eux, Dieu crée par la pensée, par l'imagination et dessine ainsi une forme « à venir. » **Quant à l'homme, il dispose du même outil**. Effectivement, son imagination ne suffit-elle pas à provoquer des effets corporels, matériels ? Pour preuve, il rougit de honte, transpire de peur et est capable de fabriquer ce qui ne serait pas apparu de soi-même. Ce monde inférieur, il pourra le modifier, y faire apparaître des manifestations inattendues.

De là découlent deux attitudes :

1. L'une qui respecte la grandeur et le mystère de la nature, s'interdisant de trop chercher à la manipuler, préférant se pénétrer de sa beauté. Approche contemplative s'il en est.
2. L'autre qui s'autorise à agir sur elle, autant pour dévoiler ses secrets que pour l'imiter. Cela se traduit par une approche pratique, matérialiste qui va dans le sens du message biblique, où l'homme est appelé à sortir des forêts enchantées (mythes) pour dominer les forces de la nature.

C'est cette dernière attitude qui prévaudra : finie l'autorité des discoureurs et des poètes. **Seule l'expérience fait foi**. Le modèle du monde est celui de la machine, de l'horloge. Dieu en est le constructeur, l'horloger, l'architecte. Il nous l'a livrée pour que nous en jouissions à notre guise. Mais les prodiges de la science et de la technologie n'ont cependant pas **effacé les traces laissées par les premiers adeptes d'une physique contemplative**. Tout savant qu'il était, **Goethe** disait déjà : « *Mystérieuse au grand jour, la nature ne se laisse pas dérober son voile et ce qu'elle ne peut révéler à ton esprit, tu ne pourras pas la contraindre à le faire avec des leviers et des hélices. Microscopes et télescopes ne servent qu'à ahurir la saine raison.* » (face à l'immensité de l'univers...) Pour **Goethe**, la nature ne camoufle rien. **C'est nous qui ne savons pas la regarder** faute d'attention et d'éveil de tous nos sens. Il nous faut l'observer avec patience, avec une attention extrême et un regard pénétrant. **A ce stade, c'est sa perception esthétique qui nous ouvre à sa vérité**. **Goethe** y découvre avant tout une genèse de formes et cherche à déceler ce que ces formes auraient toutes en commun. Il y a là chez **Goethe**, l'anticipation intuitive de toute la théorie contemporaine des **fractals**<sup>5</sup> ainsi que la théorie génétique.

Se fondre avec la nature, s'immerger dans sa beauté, l'approcher avec les sentiments est pour **Goethe**, le moyen de la connaître vraiment. « *La mettre à la raison, la soumettre à nos exigences d'utilité, c'est la souiller, la*

5. Une fractale est une forme infiniment imbriquée dans elle-même dont certaines parties sont semblables au tout. La nature nous offre maint objets fractals : une feuille d'arbre ressemble à l'arbre lui-même, un caillou évoque une montagne, un morceau de chou-fleur ressemble au chou-fleur entier...

détruire. » pense **Werner Heisenberg**<sup>6</sup>, le célèbre physicien indiquera que la nature a tellement été transformée par l'homme que ce dernier risque de ne plus y rencontrer que lui-même. Cette **néo-nature** créée par lui ne fait pas encore partie de ses représentations mentales et pourtant, dans cette situation radicalement nouvelle, toute connaissance de cette néo-nature exige **la connaissance de l'homme** qui a participé à sa transformation et, en harmonie avec cette connaissance, **une maîtrise du social**.

## B. La révélation du social

SENS, ARTS, et SCIENCES se sont succédés pour connaître la nature et la soumettre à notre volonté. Elle est devenue une réserve de savoirs dans laquelle nous puisons pour la façonner selon nos désirs, et créer selon l'utilité une sorte de néo-nature.

Mais cette néo-nature que l'homme construit pourra-t-elle prétendre à la richesse, à la beauté, à la sagesse et à la durabilité du donné naturel qu'elle remplace ?

La réponse, si elle existe, ne réside que dans l'homme lui-même et dans l'action collective qu'il conduit aujourd'hui, dans l'ignorance et l'anarchie de sa puissance. C'est l'homme qui devient le cœur du mystère à dévoiler, si l'on veut comprendre et maîtriser son comportement social. Les sciences humaines peuvent-elles ici jouer un rôle de décryptage ? Le long chemin de recherche qui nous a permis d'acquérir une connaissance de la nature n'a pas permis à nos sens, nos arts et nos sciences de percer le mystère de cet être en pleine évolution qu'est « la société ». **« Ses comportements »** vis-à-vis de son environnement échappent à nos sens. La société est inaperçue, invisible. Ce qui fait sens, ce sont les hommes qui la composent, leurs caractères, leurs comportements, leurs fonctions et leur relation entre eux comme aux choses. Autant les cosmologies primitives, à travers les mythes, s'efforcent de répondre au pourquoi et au comment de la nature, autant la société et sa genèse **ne sont nulle part décrites par des contes ou des mythes. La société existe sans quelle ne soit vue et pourtant elle habite l'imaginaire collectif**. Et si **Platon** nous propose « sa république, » et **Socrate**, sa « Cité Juste », leur description à l'un et à l'autre de la société est purement contingente, faisant partie du décor car ce qui les intéressent, c'est d'abord l'homme et son comportement. **Socrate** démontre que seule la justice conduit au BIEN et à l'harmonie dans la Cité et que, par transposition, l'être humain n'atteint le bonheur que s'il est « juste ». Quant à **Platon**, il développe une philosophie politique qui devient « une

culture », notion qui enveloppe et dépasse la « techné ». (= le savoir-faire des métiers de l'artisanat ou de l'art) Cette culture dépeint les caractères humains, la multiplicité des relations qui se tissent dans les groupes, les rivalités, les classes sociales et de ce fait, construit progressivement une représentation du phénomène social dans sa permanence. Les chef-d'œuvre de **Shakespeare** et de **Molière** ont dégagé des permanences, des noyaux durs représentatifs de ce qui apparaît constant chez l'être humain.

**Platon** n'est pas dupe dans sa description de « La République » : « *N'est-ce pas le désir insatiable de ce que la démocratie regarde comme bien suprême qui perd cette dernière ?* » Autant dire que la démocratie annonce la tyrannie... Cela devrait nous faire réfléchir pour aujourd'hui. « *La liberté, continue Platon, tu entends dire que c'est le plus beau de tous les biens...* » « *Que le père s'accoutume à traiter son fils comme un égal et à redouter ses enfants, que le fils s'égalise à son père et n'a ni respect ni crainte pour ses parents car il veut être libre... Le maître craint ses disciples et les flatte, les disciples font peu de cas du maître et des pédagogues... Les vieillards de leur côté s'abaissent aux façons des jeunes et se montrent plein d'engouement et de bel esprit, imitant la jeunesse de peur de passer pour ennuyeux ou despotiques.* » « *Ainsi, l'excès de liberté doit aboutir à un excès de servitude, et dans l'individu, et dans l'Etat.* » Des essayistes, des historiens, des philosophes politiques ont étudié l'ensemble du social en observant la manière d'être de groupes humains. Ils résument leur comportement par celui D'UN SEUL à savoir, le Roi, l'Empereur et les symboles qui s'y rattachent. Quant à la révolution française, elle aura abattu un Roi pour le remplacer par « Marianne » qu'elle a mise sur un piédestal. Vu cette personnification de la société,

1. Comment cerner la diversité du social en même temps que son identité ?
2. Comment suivre les mouvements de cet être, difficilement saisissable, qu'est une société ?
3. Et enfin, quelles sont les lois, si elles existent, de l'évolution des sociétés ?

Sur chacune de ces questions essentielles, progressivement, le discours est devenu scientifique et des instruments nouveaux d'investigation sont apparus, s'adaptant et se perfectionnant sans cesse comme ce fut le cas pour l'observation de la nature. Ainsi, une représentation collective de soi, des autres, des relations à l'environnement matériel et humain se construit, se transmet et se fige et a donné lieu à des cultures..., à la culture exprimant ces **multiples vécus sociétaux**. Lorsqu'elle est pensée, ce qui n'est pas encore général, la société n'est qu'une image floue, une représentation. Seuls les êtres individuels, de corps et d'esprit, rassem-

6. (5 décembre 1901 à Wurtzbourg, Allemagne – 1er février 1976 à Munich) était un physicien allemand. Il fut l'un des fondateurs de la mécanique quantique.

blés en communauté, semblent lui donner existence. A l'instar de la nature, la culture produit, avec le temps, une grande variété de formes de collectivités humaines, de formes sociales. Comme la nature, elle semble produire d'elle-même, sans qu'on ne puisse discerner les événements et les sources qui en furent les architectes. Mais peut-on s'autoriser à « violenter » les sociétés afin de percer les secrets de ses processus constructeurs tel qu'il fut fait avec la nature? En réalité, que de bouleversements, que de révolutions souvent violentes ont égrainé notre histoire au nom d'une recherche d'un « Mieux ». Que de sociétés idéales rêvées et espérées... Il est clair que l'homme peut agir sur la société, mais son avenir, au regard des violences du passé dont il veut s'amender par le pardon, est dominé par l'angoisse et l'incertitude. Tout cela constitue un enseignement. En postulant que les hommes sont partout, originellement tous semblables, la diversité des formes sociales constitue elle-même un réservoir expérimental, source de connaissance. Mais la mondialisation risque d'en faire des identités collectives immuables et standard en vue d'une unité.

Paul Ricoeur <sup>7</sup> refuse cette standardisation qui ne reflète pas la réalité mouvante. Il préfère parler d'identité narrative porteuse d'une idée de promesse. Comparant les cultures, il préfère leur appliquer des « traductions » afin d'en faire ressortir les équivalences sans pour autant les confondre. Unifier dans la pluralité et non uniformiser, c'est permettre de perpétuer des différences entre les cultures susceptibles d'autoriser toujours des évolutions culturelles. La traduction crée du comparable entre des incomparables, *elle peut donc produire des universels concrets* tels que la monnaie, les mathématiques et les sciences qui deviennent des langages concrets universels Et ce sont les mathématiques qui vont objectiver le social, *en tant que manifestation spécifique*, comme cela fut fait pour les phénomènes naturels. Forte de ce langage commun, l'économie politique peut prendre son envol. En réalité, elle ne s'est développée qu'en ramenant la totalité du social et son objet, la production et la mesure des richesses, à celle du Roi ou de l'Empereur, ce dernier constituant en lui-même l'entreprise représentative et l'individu rationnel supposé identifier la société. Toutefois, la sociologie se donne comme projet d'étudier le social comme un objet « en soi ». Étudier les cellules du « corps social » telles que la vie des individus

qui le composent, étudier leurs comportements, leurs relations, leurs regroupements en famille, par classes, par institutions, c'est vouloir, comme pour la nature, augmenter nos connaissances des cellules de ce corps. Mais nous ne pourrions jamais en déduire une explication qui nous permette de savoir comment naît, grandit et évolue ce corps. Autant les actions individuelles, les comportements, les nécessités et les désirs des individus font bouger la société, autant l'harmonie du corps social, ses mouvements, ses déformations, ses évolutions collectives, transforment durablement les caractères propres et les comportements des hommes insérés dans ce corps. Il y a interaction.

### C. La maîtrise du social

En sciences exactes, l'objet étudié est extérieur à l'observateur, mais en sciences humaines, l'homme, présumé objet d'analyse, est aussi sujet. « *On cherche à faire de la subjectivité la plus intime un moyen de démonstration objective* » indique Claude Levi-Strauss. L'objet de l'étude est fuyant car seule la liberté peut façonner la société au mieux des intérêts de ses membres, mais cette société transcende aussi les êtres et cette transcendance a été identifiée jadis comme étant **la toute puissance de Dieu qui oriente la société**.

Aujourd'hui, nous avons les outils pour essayer d'établir les lois qui orientent les choses. Pour ce faire, il faut traquer les propriétés générales de la vie sociale et donc de trouver les lois inconnues sous-jacentes dont nous postulons l'existence.

Marcel Mauss <sup>8</sup> suggère de considérer « les faits sociaux comme des choses » et la vie sociale comme un système de relations où le tout l'emporte et englobe les parties. Si nous appliquons cette méthode en nous servant de l'éclairage convergent de toutes les discipli-

7. (27 février 1913, Valence – 20 mai 2005, Châtenay-Malabry), est un philosophe français. Son œuvre a commencé après-guerre sous le signe de « la Philosophie de la volonté » (1950) et de l'éthique sociale (« Histoire et vérité », 1964). Son parcours le conduit de la phénoménologie de l'agir à une herméneutique critique (« De l'interprétation, essai sur Freud », 1966, et « Le conflit des interprétations », 1969), puis à une poétique du temps et de l'action (« La métaphore vive », 1975, « Temps et Récit », 1983-1985, « Du texte à l'action », 1986), qui rompt avec la clôture structuraliste du langage.

8. (Épinal 10 mai 1872- Paris 1er février 1950) est souvent considéré comme le père de l'ethnologie française.

Marcel Mauss fut le neveu et l'élève de Durkheim, il est surtout connu pour un certain nombre de grandes théories dont fait partie celle du don et du contre don. Parmi les autres nous pouvons citer la notion de « fait social total » et ses célèbres études sur les techniques du corps, la religion ou la magie (plus proche selon lui des mécanismes de la science que de la religion). Il est également considéré comme l'un des pères de l'anthropologie.

On dit de Mauss qu'il n'est jamais allé sur le terrain et ne s'appuie que sur des observations d'autres personnes. On trouve pourtant dans ses ouvrages un certain nombre d'observations directes comme dans « les techniques du corps » où il parle de ce qu'il a pu voir lorsqu'il était dans l'armée ou bien dans ce texte même où il cite des exemples de son enfance en Touraine. En outre, il a beaucoup incité ses élèves à se rendre sur place pour les observations. Son parcours professionnel commence par une agrégation de philosophie en 1895. Il se tourne ensuite vers la sociologie religieuse et étudie à l'École pratique des hautes études où il deviendra, 5 ans plus tard, responsable de l'enseignement de « l'histoire des religions des peuples non civilisés ».

En 1901, il rejoint l'équipe de L'Année Sociologique, revue biennale créée par son oncle Émile Durkheim. Celui-ci décédera en 1917 et Mauss se verra échoir du travail de publication posthume de son oncle. Enfin en 1925, il fonde, avec Lévy-Bruhl et Paul Rivet l'institut d'ethnologie à Paris.

Pendant tout ce temps, Mauss fut un militant socialiste toujours fidèle à ses convictions aussi et surtout dans ses travaux.

nes scientifiques, et que dans ce cas, le social se révèle en certains points, comme quelque chose de toujours semblable quoique mouvant, alors cela peut être considéré comme un fait objectif de même **nature qu'un fait physique**.

Néanmoins, cette mouvance induit un « flou » que le chercheur doit prendre en compte pour mieux cerner le social. Par exemple :

1. la psychologie parle de besoin d'appartenance, de réalisation de soi-même et d'un désir de sécurité,
2. la sociologie mentionne l'intégration (être jeune, être noir, être urbain...). Elle quantifie les inégalités et les discriminations et parle de reproduction sociale de générations en générations.
3. René Girard explique l'apparition des rivalités et des conflits dans le groupe à partir d'une envie de mimétisme : l'enfant qui imite son frère pour s'approprier ses qualités sociales et rejette sur le « bouc émissaire » toutes les fautes du monde (« c'est lui, c'est pas moi »)

**En bref, les recherches montrent que tout groupe humain ne se constitue, n'existe et ne perdure que s'il assure à ses membres Intégration, Différentiation et Sécurité.**

Elles indiquent que toutes les sociétés s'élèvent sur cette base commune triangulaire et ce n'est pas un hasard si l'on parle de la « pyramide sociale ». Cette vision géométrique de ce qu'est la société peut vraiment être considérée comme **un phénomène objectif**.

1. **L'intégration** identifie les membres du groupe par la reconnaissance et leur appartenance au groupe, en séparation d'avec les autres étrangers ou profanes.
2. La **différentiation** permet à chacun de se reconnaître comme individu dans le groupe, engendre des classements, des identifications, des hiérarchies, de telle sorte que toute société est hiérarchisée selon de multiples formes et selon les époques.
3. La **sécurité** dépend non seulement du milieu naturel où vit le groupe, des contraintes de l'environnement mais aussi des rapports entretenus avec d'autres groupes.

La société est dynamique, évolutive, selon le jeu des forces contraires. Elle peut aussi se figer, se rigidifier et durer quasi indéfiniment si la différenciation provoque une hiérarchie immuable, reproduite sans déformation du fait d'une tradition sacralisée. A mesurer le degré d'intensité avec laquelle ces trois bases triangulaires sont satisfaites, il est déjà permis d'apprécier la fragilité, la stabilité ou la capacité d'un groupe social à conserver sa forme, à durer et à évoluer.

Pour développer une approche rationnelle de la société, nous avons aujourd'hui à notre disposition **l'outil statistique** qui fournit une image visible de la population quant à la taille par exemple, le poids, les capacités physiques, les caractéristiques naturelles et même intellectuelles. C'est ainsi que, évoluant sans cesse, la taille moyenne des Français augmente, tout en se répartissant d'une manière symétrique. On retrouve cette loi de la **symétrie** dès que le caractère étudié ne dépend que de données naturelles ou considérées comme telles. Toutefois, on sait moins que la distribution de certains caractères ne se conforme pas à la loi normale et se révèle **asymétrique**. On sait encore moins que cette déformation est toujours le résultat d'une contrainte, d'une action qui perturbe les écarts dus au hasard et qu'en matière sociale, cette action peut être la conséquence d'une intervention humaine. Au niveau des statistiques appliquées à l'éducation scolaire par exemple, les résultats se montrent asymétriques, révélant des facteurs de déformation. Jusqu'à présent, ces déformations n'étaient pas ignorées mais apparaissaient comme le produit d'une sorte de fatalité dont les sociétés ne pouvaient se soustraire. Même au bout d'analyses très fouillées de ce même milieu scolaire par exemple, il y a toujours une partie résiduelle inexpliquée. En fait, la société doit être appréhendée comme un **système complexe**, un organisme vivant où chaque sous-ensemble sélectionné est certes tributaire de mécanismes particuliers, mais aussi affecté par des relations inaperçues et des actions imprévues provenant d'autres parties de l'organisme. Il nous faut donc, à l'instar du corps humain, dresser le génome du corps social afin d'en maîtriser autant que faire se peut, la complexité. Nous savons déjà que :

1. un système complexe ne cesse de créer spontanément des niveaux de complexités supérieurs (on le dit autopoïétique) ;
2. il élabore des moyens de se perpétuer et donc de rejeter ou détruire ce qui pourrait le mettre en péril ;
3. ce sont les relations entre les individus (les cellules) qui rétroagissent sur ces derniers et accompagnent l'évolution de tout le système..

L'interdisciplinarité vient ici à notre aide. L'analyse systémique développée par les thermodynamiciens nous apprend qu'un **système fermé** c'est-à-dire n'échangeant rien avec l'environnement extérieur peut connaître deux fins :

- soit il atteint un équilibre permanent, immuable, éternel,
- soit il va vers sa destruction.

Dans l'histoire, de nombreuses sociétés fermées, paraissant indestructibles, se sont brutalement effon-

drées, confirmant ainsi la validité d'une telle théorie comme un **quasi théorème**. Par ailleurs, un **système ouvert**, lorsqu'il échange en permanence « quelque chose » avec l'environnement (en thermodynamique, de l'énergie) dans lequel il baigne, on apprend alors que :

1. Des oscillations (garantie d'évolution et de vie) ne peuvent apparaître que dans un **système ouvert** où les échanges internationaux (ici en économie) se réalisent aujourd'hui d'une manière mondiale. Cette circulation se faisant dans « *le milieu « fermé » de la planète* », où ce système ouvert puise-t-il ses ressources? *Dans le temps et dans l'espace naturel*. C'est cet environnement-là qui est l'extérieur fondamental dans lequel s'insère toute société et dans lequel elle puise l'énergie de son devenir.
2. La société avance à coups d'oscillations, tiraillée qu'elle est entre les forces progressives et les forces protectrices, entre les coups de butoir de ses pionniers qui sont amortis par les éléments régulateurs de la communauté. **Tel un reptile ou un ver**, la société se replie sur elle-même, puis s'étire pour avancer, tirée par ses leaders et se repliant sans cesse pour se recentrer. Parfois, il arrive que le ver se coupe brutalement comme un élastique trop tendu. Les historiens sont témoins de ces mouvements oscillatoires de nos sociétés.
3. À la manière de « *l'effet papillon* », des événements locaux produisent des bouleversements sur l'ensemble. Même si la totalité du corps social n'est pas décryptée, (et d'ailleurs il semble ne jamais pouvoir l'être, puisqu'il se transforme sans cesse), nous pouvons envisager de localiser certains gènes (« à effet papillon »), de les modifier et donc d'orienter l'évolution dans un sens souhaité.

Cela nous impose trois devoirs :

1. celui de choisir des gènes modifiables,
2. celui de respecter les critères éthiques qui doivent encadrer nos interventions,
3. celui de se donner la capacité de suivre en permanence le déroulement du processus évolutif.

Si nous respectons ces devoirs, la génétique sociale ouvre ses portes avec notre évolution consciente.

#### **D. L'évolution maîtrisée des sociétés**

Les lois de l'évolution restent encore partiellement mystérieuses, mais nos connaissances en ce domaine ont beaucoup progressé. Acceptons d'abord, comme représentation opératoire, l'image des trois mondes de Karl Popper (Philosophe des sciences 1902-1997). Pour lui, notre univers, individuel et collectif, est composé de **trois mondes reliés** :

1. Le monde 1 est celui des choses et des états matériels : inorganiques (matière et énergie), biologiques

(le vivant naturel dont le cerveau humain) et les objets fabriqués.

2. Le monde 2 est celui des « états de consciences » (immatériels). Connaissance subjective, expérience intérieure (perceptions, pensées, émotions, intentions, rêves...)
3. Le monde 3 est celui de la culture. Héritage culturel codé sur les substrats des mondes 1 et 2 que constituent nos systèmes de représentation.

Dans l'évolution naturelle du monde, des mutations génétiques aléatoires peuvent survenir à chaque reproduction. Certaines se stabilisent et se perpétuent en fonction de leur résistance et de l'espérance de vie qu'elles garantissent. Ces mutations interviennent dans un groupe restreint, ce qui garantit la transmission correcte de la mutation à l'ensemble du groupe. Aujourd'hui, nous sommes devenus si nombreux sur terre avec des « croisements tellement diversifiés, empêchant toute fixation d'une mutation dans un groupe restreint (« isolat périphérique »), qu'une nouvelle évolution naturelle, biologique de l'homme est devenue plus qu'improbable, voire impossible. Cependant, **le monde culturel transcende les états matériels et les états de conscience, devenant ainsi le lieu des évolutions à venir**. Dans l'inerte et le vivant, le progrès de la science et des techniques ne cesse d'ajouter et de modifier les éléments du monde. « *Nous vivons dans un monde transformé par l'homme* » constate le physicien **Heisenberg**. OGM, clonage, informatique et « mise en réseau » des cerveaux humains font entrevoir un progrès de la pensée jusqu'à imaginer **un inconscient collectif nouveau**. Dans l'évolution de l'humanité, des êtres souvent isolés produisent des mutations de par leurs pensées et leurs comportements nouveaux. Ces mutations se transmettent si elles garantissent un meilleur fonctionnement et accroissent l'espérance de vie... Dans le cas contraire, ces créations ou novations humaines dégradant la nature, abaissent l'homme et entraînent un recul éthique. C'est incontestable... Un peu comme des mutations génétiques aléatoires, certaines sont productrices de défauts et de malheurs, **ce qui rend impératif la maîtrise consciente** de cette nouvelle forme d'évolution culturelle engendrée par l'homme lui-même. A ce stade de notre recherche, nous savons maintenant qu'un groupe humain ne peut subsister dans sa forme organisée que s'il assure l'équilibre entre l'intégration, la différenciation et la sécurité de ses membres. Une maîtrise consciente de cet équilibre est indispensable face aux mutations dangereuses et destructrices. En réalité :

1. **L'intégration** des individus dans un groupe produit une représentation collective et s'appuie sur un même fond culturel.
2. La **différenciation** permet à chaque individu de se distinguer, de déterminer sa place dans la société,

de se sentir existant. Ainsi, des paroles, actions et échanges économiques tissent les relations avec les autres.

3. La **sécurité** rassure, stabilise, établit une permanence par la tradition, les coutumes, les rites sociaux. Elle préserve l'immuable dans le mouvement et protège des assauts négatifs du processus évolutif.

Dans la société, la production de nouveautés fait évoluer les relations aux choses et rend l'économie dépendante de la versatilité des désirs du consommateur. Mais ces évolutions ne sont que circonstancielles, superficielles, écumes de surface, tant qu'elles ne sont pas mues par le culturel. **C'est la pensée qui est à la source de l'éventuelle mutation.** C'est lorsque la représentation collective et individuelle de soi, de son insertion dans l'espace et dans le temps se modifie que les transformations économiques deviennent fondatrices d'une nouvelle organisation. C'est alors que, avec retard, réticence, résistance et lenteur, **le social adapte sa forme.** Dans le processus évolutif, **la mutation culturelle devance les transformations économiques qui, elles-mêmes, devancent la métamorphose sociale.** Historiquement, dans la vie individuelle et collective, c'est la pensée qui précède la concrétisation ; elle crée la réalité. **Il n'y a donc pas vraiment de hasard.** Si on veut faire évoluer la société, l'intervention la plus simple se portera sur l'économique. Mais, pour rendre durable une mutation de la société, cela exige un changement de représentation de chacun par rapport à l'espace, au temps, aux autres et au monde. En bref, un bouleversement culturel s'impose. Pour que cela réussisse, il faudra aussi que l'action économique apporte d'incontestables bienfaits concrets, renforce l'intégration, la différenciation, et la sécurité, bref, qu'elle fonctionne correctement. Sous la double évolution culturelle et économique, le social s'adapte, se métamorphose, se met en harmonie avec les impératifs nouveaux. Par conséquent, nous pouvons, avec prudence et raison, maîtriser l'évolution de nos sociétés, « **en conscience** », en nous servant de la « **génétique sociale** ».

## 2. Humaniser l'avenir

Postuler que la principale source de revenu doit être le travail se concevait parfaitement dans une société de plein emploi. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les chanceux vont, grâce à leur savoir, pouvoir accumuler des richesses, sources de nouveaux profits via les intérêts. En face, les exclus qui vont s'enfoncer dans la pauvreté et l'endettement, voire dans l'exclusion totale. Pour sortir de ce cercle infernal où les riches deviennent de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres, il faut reconnaître à chaque individu **le droit à l'existence, c'est-à-dire un revenu d'existence.** Ce droit est un droit et non une charité, fondé sur l'appartenance à une collectivité qui a créé un capital collectif dont cha-

acun est le co-bénéficiaire. C'est ce capital collectif qui fructifiera et qui, par ses revenus, permettra de distribuer à chacun un revenu d'existence. Le gène du changement, c'est disjoindre la production de la répartition et **sortir ainsi de la confusion entre emploi et revenu** qui conduit à d'inégales répartitions. L'instauration du revenu d'existence constitue à la fois la première réalisation concrète d'une modification génétique (à effet papillon) et la prise de conscience collective du mécanisme sous-jacent de la distribution des revenus primaires, c'est-à-dire des revenus qui permettent de répondre aux premiers besoins pour vivre. Instaurer le revenu d'existence s'inscrit dans la règle minimale de partage qui s'impose dans la configuration sociale actuelle, vu la prodigieuse mutation économique que nous sommes en train de vivre. Elle est l'amorce d'un processus d'évolution sociale vers plus de liberté, d'égalité et de fraternité, qui devrait **construire une société moins violente, plus clémente, plus sereine, en bref plus humaine.**

### A. Le revenu d'existence

Rappelons que le revenu d'existence est un revenu accordé **parce qu'on existe** et non pour exister. L'instaurer, c'est reconnaître la personne comme membre de la communauté à laquelle elle participe. C'est un revenu déterminé à partir de la richesse du pays. Il est attribué **inconditionnellement**, de la naissance à la mort, **égal pour tous, cumulable** avec n'importe quel revenu d'activité ou autres. Rappelons enfin qu'il est immédiatement applicable, même isolément dans n'importe quel pays, en France particulièrement. Il n'y a aucune impossibilité technique et économique à cela. **Un plan d'instauration étalé sur 5 ans accompagne ce projet** (cf. p. 20 - *Financement du revenu d'existence pour la France*). Ce plan a été validé par des économistes en congrès ainsi que par des banquiers. **Son instauration ne dépend plus que d'une volonté politique.** Grâce au revenu d'existence traduit en monnaie, les ressources s'échangent et circulent, irrigant, comme le sang dans le corps humain, les individus-cellules, leur apportant l'énergie vitale. Seulement une part de la population est productrice de richesse, mais il est indispensable, pour l'harmonie du corps, que toutes les cellules, même non-productrices, puissent participer aux échanges. La société, comme être collectif, a acquis des connaissances, des compétences, des habitudes. Tout ce « potentiel matériel et humain social » a été accumulé par nos prédécesseurs. Ce sont les connaissances, les infrastructures, les réseaux d'échanges, les institutions et les systèmes efficaces pour faire circuler la monnaie. Tout ce capital constitue un « fonds » sur lequel s'appuient les individus-cellules qui composent l'être collectif en exploitant les performances de leur propre capital humain diversifié. Il existe un « champ économique »,

à l'équivalent des champs magnétiques de la physique, muni d'un « potentiel » qui fournit à chaque individu une énergie économique potentielle dont le revenu d'existence est la mesure en monnaie. Ce revenu permet de développer des échanges économiques et participer ainsi à la vie concrète du corps social. Priver n'importe qui, a priori, de ce potentiel, c'est l'exclure, c'est le placer dans des conditions d'asphyxie, c'est nécroser une partie du corps social, c'est entretenir une douleur que les autres cellules finiront par ressentir comme le syndrome d'une maladie qui les met toutes en péril. Chaque être humain est en quelque sorte un neurone mobile du corps social. Il échange avec d'autres, tisse des contacts, lance des axones pour dessiner un tissu de relations matérielles et immatérielles médiatisées par la monnaie, laquelle est porteuse de l'énergie circulante de l'économie. Pour ce faire, chaque individu, comme chaque neurone dans l'activité cérébrale, doit recevoir sa dose minimale de monnaie, son revenu d'existence, à égalité de traitement et, lorsqu'il s'active, il capte des revenus d'activités supplémentaires. Ne pas allouer cette dose vitale, c'est mettre toute la société en danger puisqu'on n'est plus dans une société de plein emploi. **Le plein emploi salarial ne reviendra plus et le salariat touche à sa fin.** Dans ce cadre, l'instauration inévitable du revenu d'existence est une modification génétique adaptée aux bouleversements de notre environnement et nous ouvre le chemin d'une évolution maîtrisée dans une clémente économie.

### *B. Le protocole d'implantation du Revenu d'existence*

Instaurer le revenu d'existence peut être considéré métaphoriquement, comme une opération chirurgicale effectuée sur un organisme vivant : le corps social. Accorder un revenu inconditionnel à tous, cumulable avec d'autres revenus, c'est provoquer une première disjonction entre la production et la répartition des richesses. C'est initier une « **règle de partage** » **collectivement choisie**, partiellement libérée des contraintes et des modalités du processus de production. Il faut bien sûr opérer avec prudence, efficacité et sans dommages. Il est essentiel de bien distinguer la phase opératoire, ses suites immédiates et l'accompagnement futur du patient. Dans la période de transition, il est indispensable que, non seulement (i) la vie économique continue à se dérouler sans perturbations, mais qu'elle conserve son dynamisme et même, si possible, que le pays gagne en compétitivité du fait de l'opération. Il faut aussi (ii) qu'aucun citoyen ne perde en revenu et en pouvoir d'achat. Dès lors, il est préférable d'engager toute la population, sans exclusive, de façon à respecter la dimension universelle du revenu d'existence. Il faudra enfin (iii) satisfaire à toutes les règles juridiques, nationales et internationales qui encadrent nos économies.

Partout réalisable<sup>9</sup>, l'instauration d'un revenu d'existence au niveau de l'Union européenne en affirmerait grandement la citoyenneté d'une manière symbolique et concrète. L'opération est tout aussi possible pour le monde entier avec une valeur monétaire qui tient compte du niveau de vie et de la richesse collective de chaque région.

Le revenu d'existence est un moyen pour libérer tout être humain sur terre de la pauvreté et de cette lutte infernale pour la survie. Qui pourrait encore s'opposer ou refuser d'instaurer un tel revenu et pour quelles raisons ? En reconnaissant chaque individu pour lui-même, en lui accordant un revenu parce qu'il existe, on l'établit dans sa dignité en l'accueillant et l'intégrant dans la communauté. C'est le mérite de l'inconditionnalité. Parce que le montant du revenu d'existence est dépendant du coût de la vie, on pose l'égalité comme fondement de la société. De plus, il laisse s'exercer la différenciation entre les personnes qui peuvent, dès maintenant, grâce au cumul avec d'autres revenus, **devenir les acteurs de leur avenir.** Dans notre salariat capitaliste, la répartition des revenus primaires résulte de mécanismes ignorés, cachés, sous-jacents, produits des forces du marché. En implantant, à l'instar d'une semence, le revenu d'existence, on se donne collectivement la possibilité de faire évoluer la « règle de partage », d'en apprécier les conséquences, d'évaluer dans quelle mesure le devenir social s'oriente conformément aux exigences éthiques et de la sorte, de maîtriser notre avenir commun. Ainsi nous pouvons désormais créer en conscience la société que nous choisissons.

### *C. L'avenir de la Règle de Partage*

La règle initiale consiste donc à isoler le rendement du capital matériel et le capital de l'humain social, et de partager ce capital d'une manière égale entre tous les citoyens, de tous âges, sous forme d'un revenu d'existence. Si le découplage a bien lieu entre la production et la répartition des revenus, comment la société va-t-elle s'organiser pour déterminer le mode selon lequel les revenus d'activité sont distribués ?

#### **a) Le premier type d'organisation est libéral**

Chacun reçoit le revenu d'existence et est libre de la conduite de sa vie. Le marché aura comme vocation de sélectionner les meilleurs, les plus performants, favorisant une production maximum de richesses collectives. En conséquence, les revenus d'activité deviennent inégaux. Ils sont simplement le reflet de la juste récompense pour le travail efficace, compte tenu du fait que le revenu d'existence a permis à chacun d'avoir

9. Nous présentons en annexe un plan d'instauration du revenu d'existence en France. Ceci est un plan parmi d'autres que les spécialistes pourront mettre en place en fonction de leur créativité et de la situation spécifique de chaque pays.

toutes ses chances. Les partisans de cette organisation vont même jusqu'à rendre autonome et sans travailler le citoyen qui, grâce à un revenu d'existence plus élevé, devra financer lui-même jusqu'à l'enseignement pour ses enfants ainsi que son assurance-maladie.

b) À l'opposé, le **deuxième type d'organisation** correspond à une société collectiviste, débarrassée des perversités de l'argent et de l'économie trop marchande. En contrepartie d'une allocation universelle suffisante, le citoyen en âge et en capacité est contraint de participer au travail de production, répondant ainsi à une autorité centrale.

c) Pour nous, **habitué à nos sociétés dites « sociales démocrates »**, nous instaurerons le revenu d'existence sans bouleverser la société, veillant à sauvegarder le marché libre et une couverture complémentaire assurée par la collectivité. Le revenu d'existence est calculé en fonction de la richesse, il est une mise minimale en monnaie qui ouvre la participation au jeu... Cette règle de partage est susceptible d'évoluer démocratiquement et, avec elle, la forme de la société. Essayons d'anticiper ce que pourrait être l'évolution de cette règle de partage.

Comme tout organisme, le corps social sélectionne, suivant des critères d'efficacité, les modes de comportements et les règles de vie en relation avec l'environnement. Cet organisme surmonte les contraintes, solutionne les difficultés et corrige les éventuelles défaillances. Cet organisme est soutenu par une représentation collective où chaque individu se pense et pense la société. Or, la manière aujourd'hui avec laquelle nous pensons la société est une approche individualiste. En effet, c'est d'abord la satisfaction personnelle qui est jugée positive pour une bonne marche de la collectivité. Sous le contrôle de la « sélection-test » et celui du « positif » pour l'individu, les citoyens, dès la phase d'instauration du revenu de d'existence, vont en tester les avantages et les inconvénients et commencer à adapter leur comportement. Ils le feront dans un premier temps en vue de leurs intérêts personnels. Mais inévitablement, **parce que le changement est loi**, leurs représentations d'eux-mêmes, de la société et de leur place en son sein se modifieront. En effet, le revenu d'existence va, en distillant plus de sécurité et plus de liberté, créer un climat général de paix, de joie créative dont chacun ressentira les bienfaits. Insensiblement, on passera d'un ressenti individuel à un ressenti collectif plus solidaire qui débouchera sur des relations humaines élargies, multi-sociales et multi-catégorielles. Un avenir radieux s'ouvrira.

La possible maîtrise du social comporte une part d'évolution prévisible et une part d'inconnu. Des objections au revenu d'existence vont surgir.

1. La première est **une moins grande incitation au travail** parce que le Revenu d'existence est inconditionnel. Grossissons le trait. Supposons que nous devenions majoritairement paresseux et que le PIB diminue. Dans cette conjoncture, le revenu d'existence, qui est indexé, diminuerait aussi et chacun en serait personnellement affecté et donc conscient. Qui pâtiraient le plus de la situation sinon ceux qui se seraient contentés du revenu d'existence, puisqu'ils n'ont pas contribué à la production et bénéficié ainsi de revenus d'activités supplémentaires? Nous constatons dans ce cas de figure, que le Revenu d'existence introduit une relation directe et fonctionnelle entre chaque individu et la société dans son entier. **Il rend perceptible la solidarité vitale et la responsabilité de chacun dans la santé du corps social.** Dans la formation d'une nouvelle « pensée de soi et de sa place dans la société », peut-être serait-il même utile que les citoyens fassent l'expérience de tels accidents et **qu'ils découvrent qu'ils font « lien et participation » avec le tout de la communauté.**

2. Certains craignent, face à ce modèle, de voir des « passagers clandestins » se rassemblant autour de plusieurs Revenus d'existence, s'exclurent alors de la société et s'adonner à des activités sectaires, illégales, occultes, profitant de la générosité collective. Ce type de comportement sera évidemment pros crit par la loi. Il existera, c'est sûr, des personnes qui **choisiront librement** de se contenter du Revenu d'existence. Il s'agira d'une minorité d'individus qui, en tant que **consommateurs**, participeront de ce fait au financement de la redistribution. (*Cfp. 20 - le plan de financement*).

Qu'il existe des personnes choisissant librement de se contenter du revenu d'existence, cela arrivera mais ces choix libres resteront réservés à quelques-uns, tant que les ressorts culturels de nos économies resteront ce qu'ils sont. En effet, chaque communauté se distingue par un noyau dur de consommation. Le panier de biens et services qui le constitue est la conséquence **d'habitudes bien ancrées d'ordre culturel.** Riches et pauvres d'un même pays y insèrent des **achats réguliers.** Le dynamisme de la croissance dépend de la demande sans cesse affinée des riches (nouveaux produits) qui ont un surplus de pouvoir d'achat et des moins pourvus qui, par mimétisme, adoptent les nouveaux choix et tentent de satisfaire les mêmes désirs que les riches. Ainsi, des achats réguliers et concurrents modifient sans cesse le panier des biens et des services au point que le dynamisme de la demande propulse la croissance des échanges et du PIB. Quant au montant du revenu d'existence, il est une part du revenu moyen par habitant. Si le PIB augmente, les salaires augmentent et le revenu d'existence également. Dans la com-

plexité du tissu des relations économiques et sociales qui fait la vie de toute société, ces mécanismes de diffusion et d'imitation se renforcent de proche en proche. Le stimulant est toujours orienté du plus riche vers le moins pourvu, engendrant des modèles et des habitudes. C'est ainsi que les spécialistes du marketing traquent les prescripteurs de comportements. Dans nos économies d'aujourd'hui, où dominent les relations aux choses par le marché et l'argent, le rythme de croissance chemine et oscille entre deux situations.

- **Là où l'inégalité est faible**, la croissance minimale assurée est mieux garantie et dépend en dernier ressort de la croissance du revenu minimum des plus pauvres.
- **Là où l'inégalité est grande** et où la croissance potentielle est stimulée en puisant dans le surplus du pouvoir d'achat disponible chez les riches et dans des possibilités de créations, d'innovations et de renouvellement des produits, le revenu minimum n'est pas assuré. Dès lors, les pauvres perdent l'espoir d'atteindre, dans un avenir raisonnable, le niveau de vie et de confort que les riches étalent devant leurs yeux. Frustration, rupture et révolte peuvent ainsi briser l'harmonie sociale.

Comme nous l'avons déjà indiqué, nos sociétés avancent bien comme la chenille, le ver ou le reptile. Sa tête s'allonge, elle s'étire, puis les anneaux de sa queue se rapprochent et la chenille se contracte. Ainsi vont les inégalités, alternant des périodes où elles s'accroissent suivies de périodes où elles diminuent. Supposons que la société, telle une chenille, s'étire de trop et se coupe en deux fractions. Dans ce cas de figure, elle expulse hors d'elle une partie de sa population. Ainsi, les exclus ne participent plus au mouvement et toute la société perd en ressources et en croissance. Voilà pourquoi, la crainte que l'instauration du revenu d'existence inconditionnel réduise la capacité de tout le corps social à engendrer des volumes de richesses produites est, dans l'état actuel du fonctionnement de nos sociétés, absolument improbable. Au contraire ! En dotant tous les individus, sans conditions, du revenu d'existence et en liant son évolution à celle de la croissance au niveau national du PIB, on s'assure collectivement d'une croissance garantie minimale plus solide et plus élevée. Et si les plus riches favorisent une croissance encore plus forte, cela bénéficie automatiquement aux plus démunis, puisque le revenu d'existence augmentera encore

plus rapidement. En évitant toute rupture, toute exclusion, le corps social est assuré de préserver son intégrité. Aujourd'hui, nous tentons de compenser les inégalités par des mécanismes de redistribution superposés a posteriori sur la répartition des revenus primaires. Nous multiplions les prélèvements pour nous doter de moyens financiers alimentant des revenus de transfert. Nous établissons un maquis d'allocations conditionnées. Nous ne maîtrisons ni les résultats car les inégalités persistent et même s'accroissent, ni les conséquences sur la croissance globale. Demain, avec la règle de partage, nous ferons l'apprentissage de la maîtrise du social. Nous la modifierons démocratiquement selon l'éthique que nous aurons choisie. Pour diminuer par exemple l'écart entre le revenu d'existence et le revenu moyen, on pourrait par la fiscalité, fixer un revenu personnel maximum destiné à un strict usage personnel. D'un montant très élevé au début, de manière à ne pas décourager, quoi qu'on en pense, le libre désir de s'enrichir sans limite, le revenu en excès par rapport à la norme fixée sera dépensé par le possesseur pour des biens et services collectifs librement choisis par lui. **Citons l'art, l'humanitaire, les équipements de santé, l'éducation, la préservation de l'environnement.** Les opportunités sont si nombreuses que la personne aisée aura l'embaras choix. Cette dépense se fera à travers des contributions volontaires pour des fondations ou par le biais d'investissements en vue de la promotion de services et de biens collectifs. Dans sa déclaration d'impôts, la personne fortunée déduira simplement de son revenu déclaré le montant de ses dépenses de mécène afin que son revenu n'excède pas le revenu personnel maximum autorisé. On peut imaginer que progressivement, avec le temps, la hausse du revenu d'existence accompagnée de la baisse du revenu maximum réduise les écarts extrêmes de revenus. Nous ne devons pas craindre que l'évolution de la règle de partage affecte notre capacité à faire croître les richesses à partager car nous disposons d'une boussole : le rythme de croissance du PIB. S'il ralentit trop ou trop brutalement, c'est que les stimulants à l'activité productrice se seront trop émoussés, affaiblis. Dans ce cas, un changement dans la règle, une stabilisation du revenu d'existence, accompagné par exemple d'un relèvement d'un revenu maximum donnerait mécaniquement du tonus à l'activité. Mais, ironie de l'histoire, après tant d'années d'apprentissage et de pratique de la règle de partage, de telles préoccupations ne seront plus prioritaires et paraîtront même subalternes !

### III. La métamorphose

Aujourd'hui, on travaille pour « gagner de l'argent ».

Plus on est payé, plus on est reconnu, plus on s'estime soi-même. Le sentiment d'exister, d'être inclus, de vivre simplement en humain digne et libre, passe exclusivement par l'emploi et le revenu qu'on en retire. On se convainc que ce revenu est justifié par nos mérites, par le mécanisme contribution/rétribution, même si chacun sait que ce lien est bien approximatif. La notation par l'argent a l'avantage de la clarté. Tout ceci est illusion, nous l'avons vu. Tout ceci est repère conventionnel pensé comme un support d'une organisation sociale: « le salariat capitaliste. » En fait, dès que le travail devient marchandise, dès que la contrepartie du temps passé à la réalisation se mesure en monnaie, il n'acquiert de la valeur qu'à travers une validation sociale dont la performance est appréciée par le prix qui lui est payé. Tout talent, toute capacité, tout travail qui n'a pas ainsi été validé est ignoré. Le marché tranche, le marché dit ce qui est utile. Le marché sélectionne les activités valides. Mais le marché, c'est chacun de nous exprimant ses choix. Il est le miroir de nos attentes et de nos jugements. Il nous informe en réalité sur nous-mêmes. **Ce que la majorité de ses acteurs ignore.** Lutter ainsi contre la rareté matérielle, produire, produire encore des biens et des services correspond à une grille restreinte d'activités et de capacités qui ignore ou sous-évalue de nombreux talents. Et pour être efficace, l'organisation construit toute une série de procédures, formations, diplômes et concours, permettant de conduire la masse des individus vers les trous de la grille, trous d'autant plus petits que les rétributions sont plus élevées. La différenciation, qui est une richesse de notre société, ne devient une « sélective inégalité » que lorsqu'on trie, qu'on installe un filtre, séparant les capacités « utiles » des capacités « exotiques ». C'est ce que font les parents qui forcent leurs enfants à sélectionner, dès leur plus jeune âge, mimétisme agissant, les métiers et les parcours qui apportent reconnaissances, estime, argent et notoriété. Ainsi nos talents profonds sont même tenus cachés à nous-mêmes. Mais comme une pierre lancée sur un miroir va faire rayonner des brisures en tous sens, le revenu d'existence, première disjonction, partielle, entre la production et la répartition, va ouvrir de nouvelles perspectives. Imaginons un enfant qui naît, doté du revenu d'existence. Même si ses parents en ont utilisé une partie, il pourra vers sa majorité, être pourvu d'un capital financier non négligeable. Il saura, au surplus, que sa vie durant, il bénéficiera du soutien inconditionnel du revenu d'existence dont le pouvoir d'achat réel ne cessera d'augmenter avec les ressources globales. Son horizon s'élargit. Il pourra se construire, se décou-

vrir, grâce aux études, aux voyages, aux expériences de travail qui lui apporteront des compléments de revenus. Il pourra tester ses goûts, ses talents, ses performances, choisir qui il veut être, ce qu'il veut faire et ce qu'il veut acquérir... Il deviendra le créateur de sa vie, le maître de son temps. La contrainte de l'emploi et la nécessité de s'inscrire obligatoirement dans la grille imposée de validation sociale se relâcheront. Ainsi, **le travail se libérera du carcan de l'emploi.** Sachant que tout échange de temps est créateur de richesses, combien d'activités nouvelles, encore insoupçonnées, surgiront de cette réserve de capacités, aujourd'hui inconnues. La digue rompue, l'évolution s'accélérera d'autant plus aisément que la monnaie sera mise à sa place. La monnaie, on l'a vu, est une fantastique création humaine. Elle est le réservoir de mon temps passé qui a produit une richesse que je peux utiliser aujourd'hui ou conserver pour demain. Elle permet ainsi d'anticiper l'avenir en préparant, dès aujourd'hui, par investissement, ce qui viendra à la présence dans le futur. Mais l'accumulation de la monnaie et son appropriation sont devenus un privilège recherché pour lui-même, oubliant que la monnaie doit rester un simple outil de service. Elle est devenue une richesse détachée de la réalité, fonctionnant en vase clos, et attirant les spéculations virtuelles. Au surplus, la monnaie est devenue populaire, circulant dans les marchés, faisant l'objet de vols et de roublardises, ce qui a fait de l'argent quelque chose de sale qui pervertit. L'enseignement religieux n'a cessé de nous le rappeler bien que, dans l'histoire, l'Eglise ne s'est pas privée en la matière, accumulant biens et richesses. Les saints, les héros, les savants, les médecins ne sont considérés comme tels, à la hauteur de leurs mérites, que s'ils sont financièrement désintéressés. Diabolique l'argent? Cette pensée est collectivement encore bien enracinée. Elle explique l'aversion de beaucoup pour le marché. Si l'argent ne fait pas le bonheur, il y contribue. Il donne la liberté de choix, de satisfaire ses désirs (ses besoins). Il permet l'harmonie entre les libres diversités des préférences. L'ennui, c'est que cette possibilité de dire son choix est souvent réservée à ceux qui ont un pouvoir d'achat. Corriger ce défaut et améliorer le marché dépend seulement de l'égalisation des revenus. Si le marché est considéré faussement comme diabolique, on comprend pourquoi les fonctions dites nobles telles que celles de l'éducation, de la santé, de la recherche, celles que l'on juge comme étant de haute valeur morale et humaine soient si peu rémunérées. Pourrions-nous accepter dans nos mentalités que ces fonctions, déjà si riches en valeurs sociales, puissent s'enrichir en monnaie? En dissociant participation à la production et attribution du revenu selon une règle

de partage collectivement adoptée, on conserve, avec le marché, la validation sociale et on élimine sa référence exclusive à l'argent. On préserve ainsi l'utilité, les bienfaits et l'efficacité du marché et on restaure progressivement les vertus de la monnaie comme outil d'échange et réservoir de temps à échanger. Nous touchons ici du doigt la représentation commune que nous pouvons nous faire de l'économie et de son fonctionnement. Bref, nous entrevoyons ici les fondements idéologiques d'une CLÉMENTE ÉCONOMIE.

La critique objectera que l'évolution ici décrite paraît bien trop lisse et vertueuse. Nous n'ignorons pas le poids dominant de l'idéologie individualiste qui prévaut aujourd'hui (égoïsmes calculateurs, cynismes, compétitions et rivalités, conflits de tout genre et recherche de domination). En réalité, les hommes suivent leurs intérêts personnels et se préoccupent du tout social dans la seule mesure où ce dernier produit, dans leur vie personnelle, des effets positifs immédiats ou prometteurs pour leur propre avenir. **Mais c'est précisément le revenu d'existence attribué à chacun ET une liberté de travail qui feront converger des comportements, mus par l'intérêt personnel, vers un processus inexorable d'évolution solidariste.** N'oublions pas que les hommes changent en permanence. Les comportements qu'ils affichent encore aujourd'hui ne sont qu'une réponse sélectionnée aux problèmes à résoudre et à leur adaptation aux contraintes de leur environnement socio-économique. Ils répondent ainsi, comme tous les êtres naturels, aux lois de la vie. Or, nous vivons une nouvelle mutation dans l'histoire de l'humanité, mutation rapide et bouleversante parce que quasi planétaire. Il y a 200 ans, la révolution industrielle a érigé la machine et le capital fixe, au rang de facteurs principaux de production, **supplantant la terre comme source de richesse.** Comme l'esclave et le serf étaient attachés à la terre, le capitalisme a rivé les salariés à la machine, les mettant à disposition pour produire. **L'appropriation est devenue dans ce contexte le moteur de l'action,** la règle des comportements, la voie de la sécurité et de la richesse. Le travail incorporé dans les objets fabriqués détermina la valeur en monnaie. La valeur-travail deviendra la référence du salariat industriel. Cependant, depuis un demi-siècle, la rareté matérielle est vaincue. Nous sommes en économie d'abondance. Et s'il existe toujours tant de besoins matériels insatisfaits, c'est que nous perpétons des mentalités et des comportements hérités du passé où **l'appropriation était le seul vecteur de la garantie de ressources face à la rareté.** Mais une métamorphose est en marche... **Un capitalisme cognitif s'installe progressivement.** Toutefois, ce nouveau qualificatif donné au capitalisme n'indique pas suffisamment la mesure de cette métamorphose. Aujourd'hui, beaucoup de biens, dans leur valeur d'échange, ne contiennent plus qu'un

minimum de matière première car un essentiel cognitif s'y ajoute. Cela va de la conception jusqu'à la mise à disposition du produit (emballage, publicité, image, marque, distribution...). L'esprit incorporé à ces produits « alibi », l'immatériel qu'ils contiennent relève de l'information et du relationnel. **Le facteur principal de cette production de biens, est le capital humain.** Un capital humain, c'est tout le savoir, la compétence, la créativité, l'intelligence... Il concrétise une pensée créatrice, une conception à montrer aux autres, à la leur faire désirer, demander, acquérir, acheter, échanger contre de la monnaie ou une autre équivalence. Trois observations essentielles doivent être faites à propos du capital humain et du contenu des échanges.

## 1. Le capital humain dans l'économie

Aujourd'hui, nous sommes obligés de reconsidérer complètement le mécanisme par lequel le capital humain engendre l'activité économique. En premier lieu, un capital humain collectif ou social est assorti de supports matériels et stratégiques qu'il a élaborés. Il apparaît comme un champ d'échanges potentiels, champ économique, comme existe un champ électrique ou magnétique en physique. A l'instar de l'artisan qui possède son tour de main, son savoir faire, ses méthodes séculaires éprouvées et ses outils adaptés, le capital humain, collectif et social contemporain, s'accompagne d'un ensemble de connaissances, de capacités organisationnelles et juridiques, de réseaux de distribution, d'habitudes, de comportements, de mentalités, de cultures, de qualité du produit, de fiabilité, de confiance et de relations d'échanges. Tout cela est source de puissance et d'efficacité. Chacun, s'appuyant sur ce champ, agit sur l'ensemble et participe, soit à l'enrichissement de la collectivité, soit à sa dégradation, allant jusqu'à des conflits qui affaiblissent l'environnement naturel et humain. Certains pays à la gouvernance désastreuse et mortifère (en Afrique par exemple) participent peu à cette croissance endogène qui pourrait auto-engendrer des succès si le paramètre de l'endroit était plus favorable. La localisation du champ relationnel d'échanges et ses caractéristiques positives sont primordiales pour une réussite économique et sociale.

## 2. Qu'est-ce qui est échangé?

Ce qui est échangé, c'est du temps. **Tout échange est fondamentalement un échange de temps.** Toute rencontre est susceptible de créer des richesses. Cela a toujours été vrai mais, obnubilé jadis par la rareté matérielle, on ne voyait dans l'échange que le transfert d'un bien contre un autre ou moyennant de la monnaie. Pourtant, l'objet n'était que du temps mis en forme matérielle, échangé contre du temps d'autrui

habillé en monnaie. En vérité, **seul le temps est intrinsèquement rare**. En l'absence de monnaie, image du temps, le temps personnel passé par exemple à rêver, à penser, qui ne laisse donc pas de traces matérielles, paraît vide, non échangeable et, quand la journée est finie, perdu à jamais. Pourtant, ce temps rêvé, porteur d'informations ou d'inventions peut devenir un produit économiquement échangeable. Il est de l'ordre de l'immatériel qui peut être traduit en monnaie. Dans ce cas, la valeur de ce « temps rêvé » se substitue à la valeur travail. Au surplus, si je vends de l'information, je ne m'en sépare pas, contrairement au bien matériel rival. Il en est de même pour celui qui acquiert. Si de plus, il l'utilise, l'améliore, lui ajoute de la valeur, il pourra à son tour le vendre et gagner sans rien perdre. Tout tient dans cet aphorisme : *« Si je te donne un œuf et que tu me donnes un œuf, nous avons chacun un œuf. Si tu me donnes une idée et que je te donne une idée, nous avons chacun deux idées. »* Ainsi, dans l'ancien monde de la rareté matérielle, c'était **l'appropriation qui sécurisait et par elle que l'on s'enrichissait**. Dans l'économie d'abondance matérielle devenant immatérielle, informationnelle et relationnelle, c'est **le partage qui enrichit** et l'appropriation qui restreint et appauvrit. L'homme s'insère dans ce nouveau bouillonnement vital du corps social par son activité, par sa participation, par son travail. Il apporte ses compétences, son savoir-faire et sa créativité, en un mot, son capital social. Mais dans ce contexte, il n'est plus pensable d'appliquer les horaires cadencés des travailleurs d'usines ou de bureaux. Voyez les artistes qui n'ont toujours offert que du capital humain... ou les savants. Ils alternent des périodes d'intense activité de conception, de préparation et de réalisation de leurs spectacles ou de leurs expériences avec des temps de répit, de ressourcement, d'attente de nouvelles inspirations et de renouvellement de leurs idées. Le trait majeur de leur activité est l'intermittence. Or, ce caractère intermittent va envahir presque toutes les activités productrices de l'économie des pays développés. De fait, on se concentre en amont sur la conception et, au bout de l'aval sur la distribution, exploitant principalement les compétences du capital humain, intellectuelles, informationnelles, relationnelles et toutes immatérielles. Sur le marché, on tente de satisfaire une demande versatile en se servant du flux tendu comme moyen d'adaptation rapide qui n'autorise plus les énormes stocks de jadis. Le capital humain, en se substituant au capital fixe, comme celui-ci avait supplanté la terre et imposé le salariat, fait de la **mobilité**, de l'**intermittence**, de la **flexibilité**, des caractéristiques incontournables. Il renvoie l'emploi salarié, contractualisé sous la forme du fameux CDI (Contrat à Durée Indéterminée) vers un passé révolu. L'ancien plein emploi salarié disparaît à jamais. Il est « gros de malheur » de le laisser encore espérer. Un monde

s'écroule et l'angoisse qui se répand est compréhensible. Accrochés aux acquis antérieurs, nos concitoyens ont tendance à qualifier l'intermittence et la flexibilité de précarité. L'homme est devenu précaire... A elle seule, l'instauration du revenu d'existence ne guérit pas de l'angoisse ressentie. Effectivement. Si en surmontant le défi de la rareté matérielle, nous nous sommes libérés de la servitude du travail dans ce qu'il a de physiquement pénible, nous avons remplacé « le souci du manque » par une nouvelle servitude psychique. Somme toute, du temps du salariat et du plein emploi, l'horizon était dégagé. On entrait dans la carrière, assuré de voir ses revenus s'élever régulièrement jusqu'à la retraite. On était, prolongeant de lointaines traditions, agriculteur, fils d'agriculteur, ouvrier, fils d'ouvrier, voire médecin, avocat, notaire, fonctionnaire, entrepreneur ou commerçant comme papa. Pour ceux qui se contentaient de reproduire une vie réglée, les choses étaient claires. Pour les plus ambitieux, l'école et les opportunités offraient la possibilité de monter dans l'échelle sociale et dans celle des revenus. Et les projets de parents pour leur progéniture n'empêchaient pas certaines vocations inattendues de susciter des engagements dans des parcours originaux. **Si le revenu d'existence tend un filet inconditionnel de sécurité minimale**, lisse les fluctuations de revenus, produites par l'intermittence, et permet de découvrir ses talents et d'exploiter au mieux son capital humain, **il ouvre une béance nouvelle et engendre un risque « positif »**, celui de la **responsabilité de ses choix**. A l'intermittence s'ajoute donc une indétermination car l'individu est en charge de lui-même. La liberté est une richesse. Un fois acquise, personne n'y renonce aisément. Mais elle ne pourra s'exercer sans tâtonnements, sans épreuves, sans désordre dans l'organisation sociétale. Des solutions concrètes verront finalement le jour, soutenues par le corps social. Il nous est permis d'en discerner les contours.

### 3. Le présent du futur

Derrière les mots symboles de « mondialisation », « concurrence internationale », agressivité des « pays émergents », « délocalisation », d'insécurité sociale. », se cachent l'amorce d'un nouveau cycle long de croissance économique. Ce cycle est porté par l'emballement des échanges immatériels, informationnels et relationnels. Jadis, la communauté de travail coïncidait avec une maison commune et un lieu de vie. **Cela n'est plus**. L'individu n'appartient plus à un collectif. Il se sent seul, abandonné, aux risques de la précarité. Voilà le nouveau problème que le revenu d'existence ne résout pas totalement. Il est nécessaire mais **non suffisant**. Toutefois, par la disjonction, encore partielle, entre la production et la distribution des revenus primaires, **il ouvre une voie nouvelle**. Actuellement, les performances et les profits d'une entreprise sont principalement

déterminés par l'efficacité du capital humain, matériel et social qui l'environne. Pendant que l'entreprise s'active, elle accroît ou affaiblit les capacités du capital social. Pollution, dégradation de l'environnement, salaires trop faibles et conditions de travail indignes sont des ingrédients qui diminueront inexorablement ses profits futurs car, dans notre société d'aujourd'hui, tout fait système, tout est relié... et le vase clos n'est plus possible. Cette circularité mondiale oblige l'entreprise à améliorer son capital humain au risque de perdre son image de marque... et de commerce. La poursuite même de ses intérêts en dépend. Si appartenir à une entreprise, être salarié, n'offre plus de chaleur humaine, de certitude sur la durée et la sécurité des revenus alors, où trouver ces attentes vitales sinon vers ce qui reste permanent et stable dans ce monde de changement constant : **le champ relationnel**. Jadis, on échangeait son autonomie contre la sécurité du salariat dans un enfermement, une dépendance stricte proche de l'esclavage. Aujourd'hui, protégé par le filet protecteur du revenu d'existence et du champ relationnel à la fois multiple et identitaire, nos concitoyens peuvent circuler dans une société ouverte et mobile en participant à des familles élargies que constituent les entreprises, les syndicats et toutes autres formes d'associations. Je propose d'appeler cela « **Participat** » qui est le successeur du « **salariat**. » **Chacun gagne en autonomie sans perdre en sécurité... Ainsi, le participant futur ose l'autonomie et le choix de sa vie. Sa liberté est d'autant plus réelle qu'il tient sa sécurité du corps social.** Cette indépendance est d'autant plus assurée que la tutelle sociétale protectrice est lointaine. Il ne nous appartient pas de détailler les formes concrètes, sûrement diverses, qui naîtront de la créativité sociale. Mais, outre le revenu d'existence, trois autres évolutions nécessaires apparaissent de toute évidence.

### *A. Une nouvelle implication sociale des entreprises redevient indispensable*

Même en dehors de tout paternalisme, les coûts sociaux affectés par l'entreprise à ses ouvriers sont perçus comme des investissements indispensables, rentables à terme et non comme des charges. Par exemple, la construction jadis et la gestion de villes comme Clermont-Ferrand par Michelin ou des usines de la Ruhr en Allemagne pour la sidérurgie ou encore la mise en place des premières assurances sociales, etc. A cette époque, l'engagement social des entreprises était **bien visible**. Aujourd'hui, la prise de responsabilité de ces dernières dans le développement humain durable et la visée du bien-être restent **invisibles**. Pour mettre tout cela en lumière, une mesure de la performance sociétale des entreprises apparaîtra indispensable. Pour ce faire, on comptera dans le prix de revient tous les coûts

matériels, plus tous les coûts financiers et les revenus du capital. Soustrayant ces coûts du chiffre d'affaire, on obtient une nouvelle valeur ajoutée. Cette valeur ajoutée est décomposée en salaires, rémunération du capital humain de l'entreprise et en dépenses liées aux implications sociales. Formations, environnement humain et matériel, organisation du dialogue social, partenariats pour un mieux vivre ensemble entraînent des dépenses. **Ces dernières, rendues visibles, sont la contribution de l'entreprise au développement humain.** La mutation mondiale profonde que nous vivons obligera les entreprises à se faire valoir en toute visibilité auprès des consommateurs. Leurs profits dépendront de l'image qu'elles entretiendront auprès des consommateurs. Dans ce même temps, des fonds éthiques se chargeront de sélectionner les entreprises socialement les plus responsables. Grâce au développement humain durable comme valeur de référence, le marché boursier engendrera un cercle vertueux d'humanisation de l'économie mondiale et contribuera à la croissance. Dans ce cadre nouveau, chaque citoyen autonome sera porteur de son propre capital humain et les syndicats devront se trouver un nouveau rôle.

### *B. Un aggiornamento auquel les syndicats doivent se préparer*

Les nouveaux syndicats vont devoir reconsidérer radicalement leur mission. Actuellement, ils négligent le sens de l'unité systémique, de l'inclusion du citoyen dans un champ de solidarités croisées bien éloigné des corporatismes « à choc frontal ». Ils doivent pouvoir lier l'espace et la pluri-activité, se structurer aussi en réseau, fournir à leurs adhérents une assistance juridique, ne plus se crisper sur la défense du seul emploi, mais participer à l'élaboration d'une offre diversifiée de contrats protecteurs, allant jusqu'à la multi-activité, garantissant des revenus de remplacement pendant les périodes d'interruptions de travail. Ils doivent recenser les offres d'activité émanant des entreprises, participer à l'offre de formations adaptées aux changements d'activités...

Bref, en coopérant à la mutualisation des risques, ils se transformeront en véritables syndicats de services, protecteurs de l'individu et toujours soucieux de traduire les préférences collectives de leurs adhérents.

### *C. Une Nouvelle reconnaissance de la société civile*

La société civile qui participe, à travers ses associations, à la nouvelle économie relationnelle doit trouver une place essentielle dans l'architecture du nouveau contrat collectif. Les associations qui tissent le lien social en marge de l'activité, en partenariat avec les entreprises, les syndicats et les collectivités publiques, **doivent être reconnues** comme acteurs à part entière

du champ économique. Ces associations constituent en réalité les futures entreprises de l'économie relationnelle dont l'extension est assurée dans la nouvelle économie. Chaînon entre l'individu et la société, entre le public et le privé, ces associations assurent un nouveau service civil, préfigurant une autre fonction publique, diversifiées, décentralisées, accueillant des actifs dans l'intermittence, servant de lieu d'apprentissage momentané aux plus jeunes, développant des activités et des compétences neuves, sources d'expériences et de pratiques localement adaptées. Ces expériences seront évaluées en continu par des agences indépendantes qui sélectionneront les plus utiles, les plus efficaces et les plus généralisables. Globalement, le besoin de sécurité est une force agissante. Suivant leurs intérêts personnels, les participants à une telle société, plus libres mais moins assurés, chercheront le soutien et la sécurité à travers un réseau de solidarités croisées. Ces clans modernes, ces tribus, ces communautés, ces « familles », ces associations, ces coopératives d'entraide se développeront dans des réseaux locaux, régionaux et internationaux. Cette trans-territorialité est le plus sûr moyen de garantir une sécurité durable. Dans ce cadre, la rivalité individuelle et la volonté de domination se révéleront de moins en moins efficaces. Avec la fin de la rareté matérielle, avec la fin de la monnaie rare, la relation aux choses, qui avait supplanté la relation entre les hommes, perdra de sa prééminence. Une nouvelle idéologie solidariste viendra corriger, voire supplanter l'idéologie individualiste. Avec l'intermittence des activités rémunérées et la volatilité des revenus supplémentaires d'activité, renforcée par la versatilité de la demande, **le sentiment grandissant d'appartenance au collectif va orienter la règle de partage vers une réduction des écarts de revenus.** La liberté va maintenant œuvrer en faveur de plus d'égalité. Désormais, ce ne sont plus les cloisonnements, les protections, les appropriations qui font gagner. Liens, réseaux sans frontières, sentiment d'unité et partage sont les nouvelles cartes maîtresses. Dans ce cadre nouveau, l'intelligence économique est de la plus haute importance. Jusqu'ici, elle joua le rôle de protectrice d'un territoire, d'une nation circonscrite par des frontières et ce, en lien avec la production et la puissance. Cette intelligence est aussi protectrice des connaissances, des savoirs, du savoir-faire, de l'information qui les propage, en un mot du patrimoine humain et matériel. Cette manière de voir et de procéder n'est que le produit des mentalités et comportements issus des siècles de lutte contre la rareté matérielle. Aujourd'hui, la mutation de notre société exige une autre représentation, **un changement de paradigme de l'intelligence économique**, en passe de supplanter cette ancienne conception. Pour demain, l'intelligence économique a comme vocation de devenir une véritable industrie nouvelle, informationnelle, au

cœur de tous les échanges économiques, un secteur de base aussi important que furent les industries des cycles précédents, tels que les transports et l'énergie pour le monde industriel et matériel. Dans une économie maintenant mondialisée et fonctionnant en réseaux, l'avantage comparatif et décisif entre les protagonistes est et sera de plus en plus exclusivement l'avance. Cette dernière est la conséquence incontournable de la croissance exponentielle du partage des idées stimulé par la recherche du profit et l'insatiable curiosité humaine. L'avance dans l'information et l'avance dans les applications feront le poids. Il faut dire que le délai séparant la conception de sa concrétisation allant jusqu'à la mise sur le marché, ne cesse de se réduire. La croissance ne sera régulièrement soutenue que si le capital humain, en permanence enrichi du partage d'informations et de connaissances, produit de l'avance, encore de l'avance, toujours de l'avance à vitesse accélérée. L'avantage concurrentiel vient de l'asymétrie d'information. L'avance naît de l'exploitation de l'information utile par la mise en relation de données concernant l'endroit où je conçois et l'endroit où je vends. C'est donc la relation qui est l'essentiel dans la collecte d'informations. Aujourd'hui, les capacités créatives sont exploitées d'une manière aléatoire, réservées à des talents particuliers, imaginatifs, rencontrant comme par hasard un synchronisme d'informations d'où naît l'étincelle de la nouveauté. C'est cette capacité que la nouvelle industrie informationnelle doit parvenir à maîtriser, à rendre plus systématiquement applicable, jusqu'à la rendre abondante, massive, permanente. Cette contenance créative est comme un fonds, comme une réserve de matières premières qui doit être exploitée dans un processus semblable à celui de la production d'un produit fini. Par ailleurs, ce fonds qui est immatériel, est non seulement inépuisable mais en rapide progression. La masse de données disponibles est considérable. Le premier travail consiste à transformer **ces données en informations afin qu'elles fassent sens** par rapport à l'attente ou aux perspectives qu'elles ouvrent. Il s'agit d'une traduction. Il faut comprendre « traduction » au sens littéral du passage d'une langue à une autre, d'un domaine à un autre, d'une spécialité à d'autres secteurs de la recherche. Ainsi, les progrès dans les nanotechnologies peuvent se « traduire » en avancées dans les biotechnologies, avancées permises grâce à une information en réseau qui dépasse les frontières des disciplines au point que leur originalité, leur nouveauté ou leur méthode sont traduites pour s'appliquer dans d'autres disciplines. Nous sommes loin ici des cloisonnements entre les sciences et les techniques.

*Les nouvelles technologies (nanotechnologies, biotechnologies et robotique), s'appuyant sur les progrès de l'informatique et opérant à l'échelle du nanomètre, permettent de réorganiser la matière, molécule par molécule, atome par*

*atome. Cette manipulation de la matière concerne aussi bien la matière vivante que la matière inerte et les opposants à ces nouvelles technologies font désormais le parallèle entre OGM (Organismes Génétiquement Modifiés) et OAM (Organismes Atomiquement Modifiés).*

Cette masse de données utilise diverses langues. Se contenter de la prééminence de l'anglais serait une erreur parce que l'anglais est souvent une traduction et ensuite, parce qu'il est indispensable de s'informer dans la langue avec laquelle on pense. Aussi, la traduction automatisée, quasi immédiate, va être perfectionnée et développée afin de traduire les concepts et transposer l'information car tout secteur thématique dispose d'un vocabulaire propre, toute population, toute communauté possède son parler et ses signifiants.

Abandonner les cloisonnements thématiques hérités du passé **et construire des liens et des ponts permanents** devient absolument indispensable. La traduction (i) comme premier outil d'ouverture et d'échange devra être complétée par un deuxième qui se chargera d'ajouter (ii) toute nouvelle contribution dans un ensemble utilisable, permettant à tout un chacun de se l'approprier et d'en tirer une idée neuve. Nous répétons ici ce que nous avons déjà écrit : *« Si je te donne un œuf et que tu me donnes un œuf, nous avons chacun un œuf. Si tu me donnes une idée et que je te donne une idée, nous avons chacun deux idées. »* Au vu de la mondialisation, d'aucuns parlent d'un « **cerveau planétaire** » où les indi-

vidus jouent le rôle de neurones mobiles porteurs d'information et dont « internet » ne serait qu'un premier outil, encore primaire. D'autres craignent que ce processus conduise à une sorte d'uniformisation de la pensée et à l'asservissement. Pourtant, si l'information est **l'énergie fondamentale** du capitalisme cognitif, si son partage constitue **le vecteur essentiel** de son exploitation et si **l'avance** est la caractéristique concurrentielle du produit de son industrie, alors, la **diversité**, la **nouveauté** et **l'originalité**, plus que **l'uniformité**, en seront les résultats. Tout cela est possible à condition que nos sociétés garantissent toujours plus de liberté et d'égalité à chacun et à tous. Un jour peut-être, moins lointain qu'on ne le croit, ayant abandonné la pensée de la séparation et le désir de supériorité, pour la conscience de l'unité, nos descendants jugeront à la fois normal et naturel, que la règle de partage soit la répartition égale des richesses. La liberté sera totale et l'égalité parfaite. La vie en deviendrait-elle ennuyeuse comme la pluie ? Ils auront eu le temps de la combler de bien d'autres charmes et d'autres joies. Peu importe que l'humanité atteigne ce port. **C'est de parcourir le chemin qui y conduit et de lancer l'aventure qui réjouit.**

**Disjoindre la production de la répartition, commencer par le revenu d'existence et faire évoluer la règle de partage en toute transparence et démocratiquement, c'est oser le premier pas, ensemble !**

## IV. Financement du Revenu d'existence pour la France

Pour commencer à financer le revenu d'existence, nous proposons une création monétaire (monnaie scripturaire) qui permettrait d'instaurer progressivement le Revenu d'Existence pour tout le monde avec un montant progressif s'étalant sur 5 ans (*300 € ou plus... par mois et par personne*).

### 1. Modèle transitoire de financement en 5 ans

A l'ouverture du plan de transition, chaque citoyen ouvre pour lui et ses enfants, dans la banque de son choix un nouveau « compte existence » individuel. Chaque mois, le compte sera crédité du montant du Revenu d'Existence. Il le sera la première année uniquement par l'avance de la banque et les quatre années suivantes conjointement par la Banque et une Caisse qui pourrait efficacement être l'actuelle Caisse d'allocations familiales.

Le plan est initié par la création monétaire :

- soit par la Banque centrale européenne: ce serait l'idéal mais pour l'instant, c'est interdit au nom du pacte de stabilité. Pourtant, cela aurait l'avantage d'augmenter la masse monétaire,
- soit par une banque privée ou publique nationale.

Le revenu d'existence individuel s'élève, pour la France, à 300 euros par mois et par personne, soit 3600 euros par an.

La population totale concernée par ce revenu d'existence est évaluée à **60 millions**. Cette transition est modélisée sur base des citoyens français. Les résidents étrangers et immigrés continuent à bénéficier de la protection sociale actuelle, comme d'ailleurs et pour l'essentiel dans cette transition, les français, à savoir, la sécurité sociale, l'assurance chômage, les minimum sociaux etc.

Le revenu d'existence représente donc annuellement **60 millions** x 3600 = 216 milliards d'euros pour un PIB que nous prenons égal dans ce modèle à 1500 milliards d'euros, soit 14 % du revenu commun d'existence et 85,6 % de revenus différenciés d'activité.

Il s'agit donc d'un investissement sociétal, par création de monnaie scripturale, équivalent à un an de revenu d'existence, soit 216 milliards d'euros versés pendant 5 ans par mensualité, soit 60 mensualités de 300 euros par personne.

L'Etat est l'emprunteur. Pour que cette création monétaire s'assimile à une injection de monnaie permanente, l'emprunt sera à durée infinie, servi par une rente perpétuelle, dont le taux d'intérêt réel devrait faire l'objet d'une négociation avec le système bancaire, qui pourrait d'ailleurs ne couvrir que les frais engagés par lui, pour la mise à disposition, mais qui devrait en tous cas être inférieur ou égal à 1 %.

Toutefois, pendant les cinq années de transition, l'Etat verse à chaque banque, en proportion des comptes ouverts dans ses guichets, une contrepartie égale à 10 % (à négocier aussi) pour satisfaire à un ration de liquidité, et qui correspond à un paiement anticipé des intérêts, le service de la rente perpétuelle ne commençant qu'après la transition.

L'économie fonctionne normalement. Et tous les organismes actuels, payeurs de revenus de transfert (chômages et allocations de toutes sortes), versent la valeur du Revenu d'existence à la Caisse centrale prévue dans ce plan. Les employeurs font de même selon des modalités issues de négociations.

### 2. Modèle de financement après 5 ans de transition

En bout de course, sans avoir perturbé l'économie et la concurrence, cette période de transition s'achèvera par la mise en place progressive d'une assurance sociale (assurance santé + Revenu d'Existence) qui trouvera ses assises de financement sur les flux d'échanges, y compris les flux financiers et les flux d'information taxés par le biais d'une TVA social (ou cotisation sociale de consommation). Ce type de financement s'effectuera dans une économie immatérielle, relationnelle, informationnelle, menée par la demande, et « produite » par une offre s'appuyant sur un facteur de production humaine, fluctuant, intermittent, se renouvelant sans cesse. Dans ce contexte, il deviendra absurde de perpétuer un financement du risque collectif sur les anciens revenus du travail, conformément à l'époque dépassée du salariat fondé sur un stock permanent d'employés. Cette transition est importante car elle doit servir de temps d'adaptation de notre société à une formidable mutation. Abandonnant le plein emploi pour une économie de pleine activité choisie, garantie par une sécurité de vie pour tous, la société introduit de la sorte le gène de changement que constitue le Revenu d'Existence afin de passer du salariat au « Participat ».

## Annexe

### 1. Nouvelle organisation de la fiscalité et de la redistribution proposée par VIVANT-EUROPE

VIVANT-EUROPE propose de détaxer complètement le travail et de financer le revenu de base (revenu d'existence) et l'assurance maladie-invalidité par une taxe modulée sur la consommation des produits finis, sans augmentation du coût de la vie. (TSC) De plus, pour renforcer le pouvoir d'achat, VIVANT-EUROPE propose de supprimer tout impôt sur les revenus ne dépassant pas 1500 € par mois. et de taxer à 50 % les revenus supérieurs à cette somme. Cette fiscalité correspond à un taux maximum de -29 % pour les revenus de 3000 € par mois. Cet impôt est non progressif au niveau de son taux (pas de tranches d'imposition) mais suit la progressivité des revenus.

VIVANT-EUROPE propose un revenu de base modulé en fonction de l'âge soit : 0 à 17 ans : 150 € / De 18 à 24 ans : 444 € / De 25 à 64 ans : 600 € / A partir de 65 ans : 888 €

#### *Méthode pour prélever la taxe sur la consommation.*

*Ce qui intervient dans la production ou la fabrication telles que les matières premières ou intermédiaires (carburant des véhicules, les emballages, les frais d'entretien des véhicules et des machines etc.) sont considérés comme des produits intermédiaires dont la TVA et la TSC sont récupérables car ils participent directement à la fabrication ou à la transformation.*

*Par contre, la taxe sur la consommation des achats d'investissement (produits finis non-déstinés à une fabrication ou transformation) tels que les bâtiments, les machines, les ordinateurs et le mobilier de bureau, le chauffage, les voitures, le téléphone et les équipements divers, n'est pas récupérable. Toutefois, le coût de ces produits est déductible au niveau fiscal.*

### 2. Modèle de financement de VIVANT-EUROPE pour un pays du Tiers Monde

L'instauration d'un revenu de base dans les pays du Tiers Monde peut être la meilleure façon de dépenser le budget consacré à la coopération au développement. Il est possible de donner un revenu de base de 40 € par mois à chaque Nicaraguayen avec seulement ~ 2 % du P.I.B. de la Belgique. Au Nicaragua, pays qui compte environ 5 603 000 habitants (en 2006), ces 40 € sont l'équivalent de 250 € en terme de pouvoir d'achat en Belgique, les produits de base étant moins chers dans ce pays. De ce fait, on crée un marché local puisque le pouvoir d'achat est augmenté. Le revenu de base procure aux individus qui le reçoivent, une plus grande autonomie et un espace pour leurs propres

initiatives. On peut aussi envisager que les produits industriels (machines, matériel ménager, appareils audio-visuels etc.) importés dans ces pays soient fortement taxés car ils sont, la plupart du temps, achetés par des personnes aisées. Cela permettrait de financer, en partie, le revenu de base de toute la population. Par ailleurs, on pourrait envisager, comme compensation pour la Belgique, des relations économiques bilatérales privilégiées avec le Nicaragua.

### 3. Le revenu de base dans le monde

- Dans l'état américain de l'Alaska, le revenu de base, quoique modeste mais inconditionnel, est devenu une réalité dans le cadre de l'*Alaska's Permanent Fund*.
- Au Brésil, le gouvernement du Président Lula a donné son feu vert en 2003 pour la mise en place progressive d'un revenu de base.

#### *Extrait du discours de LULA (président du Brésil) à L'ONU en 2006 :*

*« Le 'Salaire Familial', qui est au cœur de notre programme 'Zéro Faim', assure un revenu de base à plus de 11 millions de familles brésiliennes. Des gens bien nourris peuvent rehausser leur dignité, améliorer leur santé et leur capacité à apprendre. Placer des ressources dans des programmes sociaux ne constitue pas une dépense. C'est un investissement. »*

- En Afrique du Sud, l'introduction d'un tel revenu a échoué de justesse.
- En 2003, le rapport Boutin en France recommande l'introduction d'un dividende universel d'un montant mensuel de 330 Euros pour chaque personne.
- En Bolivie : instauration en 2008 d'un revenu de base pour les personnes âgées.

*« Depuis le 1er février 2008, tous les aînés reçoivent une allocation équivalant à 2/5<sup>e</sup> du salaire minimum. Une mesure financée grâce à un impôt sur les hydrocarbures. »*

<http://www.narosnews.fr/spip.php?breve669>

- Les travaillistes britanniques ont introduit une allocation pour chaque nouveau-né, intouchable jusqu'à la majorité mais engrangeant des intérêts composés pendant 18 ans.
- Le Gouvernement irlandais a mis l'instauration d'un « basic income » à l'ordre du jour législatif, projet justifié à ses yeux par la forte croissance économique de ces dernières décennies dans ce pays.

## Vie de l'association

L'ouvrage imprimé reprenant le condensé du livre de Yoland Bresson « Une clémente économie » a été remis :

- à l'ensemble des députés au parlement européen (édition en français pour les francophones, en anglais pour les autres) et aux présidents des commissions,
- aux députés et sénateurs français,
- aux députés et sénateurs belges.

Une traduction en allemand est en cours en vue d'une large diffusion dans les différents landers allemands, ainsi qu'en Autriche, en Pologne et dans les pays limitrophes.

Vous pouvez vous connecter au réseau des citoyens européens (europe vivant) (lien : <http://ec-network.eu/basi-cincome/spip.php?article12&lang=en>)

et/ou trouver la version électronique de ce condensé sur le site de VIVANT-EUROPE (<http://www.vivanteurope.org>)

## Prochaines réunions 2009/2010

Maison des Sciences de l'homme, 54 boulevard Raspail, 75006 Paris,  
attention salle n° 015, 2<sup>e</sup> sous sol à 17 heures

le mercredi 18 novembre

Le mercredi 9 décembre

le mercredi 13 janvier

le mardi 16 février

le mercredi 10 mars,

le mercredi 14 avril,

le mercredi 19 mai,

le mercredi 9 juin

---

Ces réunions sont ouvertes à tous. Venez nombreux.

---

## Cotisations 2009/2010

- |   |      |
|---|------|
| • Cotisation de base <sup>1</sup> :                                     | 60 € |
| • Cotisation réduite <sup>1</sup> :<br>( <i>chômeurs et étudiants</i> ) | 15 € |
| • Abonnement lettre de liaison  | 30 € |

1. Donne droit à la lettre de liaison et à une déduction fiscale.

Courriel: [contact.aire@wanadoo.fr](mailto:contact.aire@wanadoo.fr)

Site: [www.revenudexistence.org](http://www.revenudexistence.org)